CHOISEUL MAGAZINE

Dossier
RETOUR D'ASTANA

ENTRETIEN EXCLUSIF
avec S.E. M. Kaïrat Abdrakhmanov

Toute l'actualité Choiseul

Avec aussi
Maud Bailly, Clara Gaymard, Fabrice Domange, Michel Gardel, Robin Rivaton, Jean-Yves Caullet, Jean Galiev...

CHOISEUL **MAGAZINE** | n°3 | janvier - avril 2018

Le futur se construit avec Vicat

Cimenterie de Bharathi Cement, Andhra Pradesh, Inde

Dans la lignée de Louis Vicat, inventeur du ciment artificiel en 1817, l'entreprise familiale développe une offre performante de matériaux, produits et services adaptée à l'évolution des métiers de la construction.

Cimenteries, carrières de granulats, centrales à béton, usines de produits de second-œuvre… : partout où il est implanté, le groupe Vicat s'attache au développement des territoires, de l'emploi local et au respect de l'environnement.

Grâce à l'expertise technique, l'engagement et la passion de ses équipes, Vicat cultive, sur le long terme, des relations de confiance avec ses clients et partenaires.

UN GROUPE INTERNATIONAL

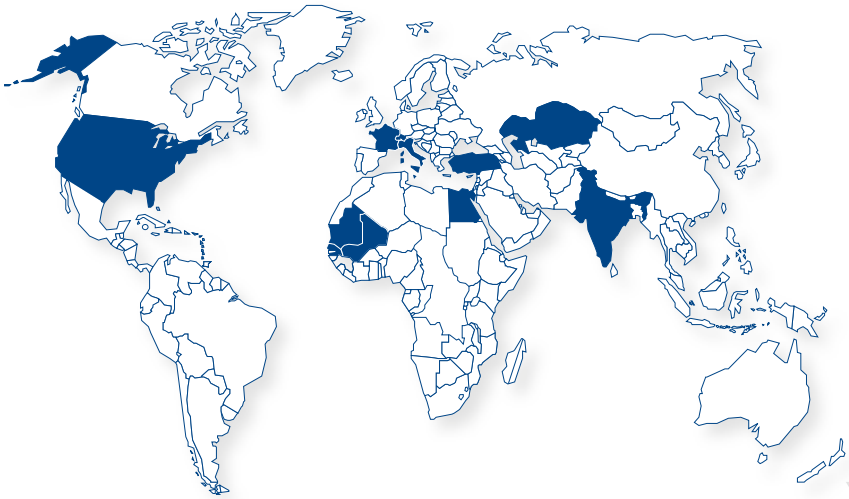

VICAT ▸ POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE

www.vicat.fr

L'ÉDITO

DE PASCAL LOROT

Cette livraison de début d'année offre un regard privilégié sur l'exposition internationale qui s'est tenue à Astana, au cœur du Kazakhstan, durant l'été 2017. Nommé Commissaire général de la France, fonction que j'ai occupée parallèlement à mes responsabilités à la tête de l'Institut Choiseul, j'ai été amené à y promouvoir les intérêts de nos entreprises mais aussi, plus globalement, l'image et l'influence de la France dans une région ô combien stratégique. Aussi ai-je pensé utile de vous présenter un bilan, certes synthétique mais néanmoins illustratif, de ce que fut notre action au service de notre pays.

Force est de constater que le Kazakhstan est très peu connu en France. Pourtant, il est devenu en peu d'années un acteur clé de la géopolitique mondiale. Ne l'oublions pas non plus, il se situe à l'épicentre d'une région centrale – un vrai *heartland* selon l'expression de feu Halford John Mackinder, situé au carrefour entre Russie, Chine et sous-continent indien. Qui plus est, sa géographie le met au cœur névralgique du tracé de cette fameuse nouvelle route (chinoise) de la soie censée, demain, relier à coups de corridors ferroviaires et routiers les plus modernes, le formidable marché chinois aux nations ouest-européennes.

J'ai voulu vous faire découvrir aussi cette réalité et, à cette fin, j'ai sollicité plusieurs personnalités pour nous la révéler, au premier rang desquelles Kaïrat Abdrakhmanov, le ministre des Affaires étrangères du Kazakhstan, que je remercie de sa participation exceptionnelle à ce numéro.

Choiseul Magazine, c'est également, vous le savez, un outil de liaison entre toutes celles et tous ceux – membres, lauréats de nos différents classements, participants à nos clubs, partenaires et amis – qui, par leur simple présence ou à travers leurs actions concrètes, tout à la fois œuvrent au rayonnement de l'Institut Choiseul et contribuent à notre nécessaire réflexion collective sur les grands enjeux qui structurent aujourd'hui la réalité d'un monde férocement concurrentiel et qui se transforme terriblement vite.

Plusieurs de nos amis ont contribué à cette livraison. Je les en remercie vivement et j'invite tous les autres à réagir à leurs propos et analyses et à initier un échange sur les sujets traités.

Cette publication est la vôtre. Bonne lecture à tous !

SOMMAIRE

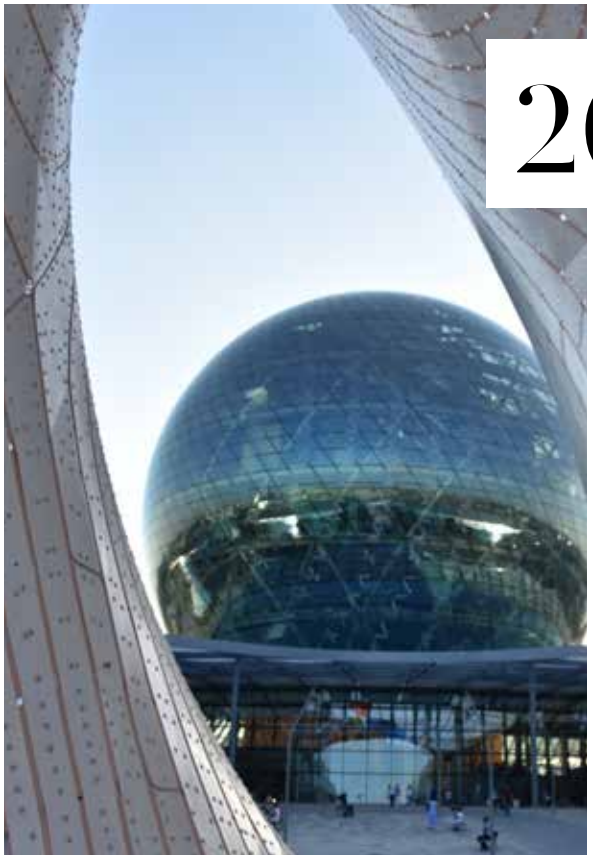

6 **ENTRETIEN AVEC**
CLARA GAYMARD

8 **PORTRAIT CHOISEUL**
MAUD BAILLY

10 **LE LIVRE DE ...**
ROBIN RIVATON

13 **LES TRIBUNES CHOISEUL**

Avec
NAYÉ BATHILY
JEAN-YVES CAULLET
FABRICE DOMANGE

20 **RETOUR D'ASTANA**
Dossier

Kazakhstan, acteur émergent de la politique mondiale
KAÏRAT ABDRAKHMANOV
Ministre des Affaires étrangères du Kazakhstan

Exposition internationale Astana 2017 : Quelle place pour la France ?
PASCAL LOROT

Pour un partenariat renforcé entre la France et le Kazakhstan
JEAN GALIEV

Galerie de photos

La France, un pays apprécié mais qui évolue dans un environnement concurrentiel
LYAZZAT SHATAYEVA

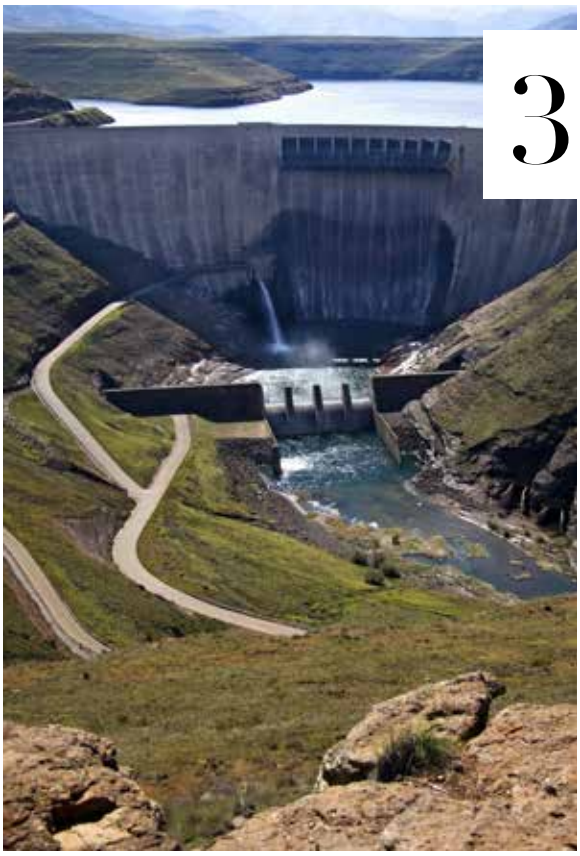

36 **L'AFRIQUE DE L'ÉNERGIE**

ÉTUDE

L'énergie, un défi majeur pour l'Afrique
PASCAL LOROT

Afrique, les acteurs clés de l'énergie
L'ÉTUDE CHOISEUL

Quelles énergies pour l'Afrique ?
L'ENQUÊTE

42 **VUE DU MONDE**

Trump-Kissinger, une relation surprenante
MICHEL GARDEL

46 **GÉOÉCONOMIE**

La Chine face au mur de l'environnement
JEAN-PAUL MARÉCHAL

52 **L'AGENDA CHOISEUL DU SECOND SEMESTRE**

Douceur et détermination

Sortie de l'ENA « dans la botte », Clara Gaymard a pu intégrer l'un des corps les plus prestigieux, la Cour des Comptes dont elle est conseillère référendaire. Autre point fort, peut-être encore plus rare, elle sait concilier et conjuguer à la perfection vie professionnelle et vie privée. Mère de neuf enfants, elle est en même temps présidente de l'Agence française pour les investissements internationaux (AFII) chargée d'attirer les entreprises étrangères chez nous. Épouse de l'ancien ministre Hervé Gaymard, et en même temps présidente de General Electric pour la France (12 000 salariés sur le territoire à son époque). Aujourd'hui co-fondatrice, et dirigeante – avec Gonzague de Blignières – de RAISE, société d'investissement et fondation dédiée aux jeunes entrepreneurs, elle est par ailleurs auteure de plusieurs ouvrages dont un avec sa fille Bérénice Bringsted (qui a pris pour l'occasion le nom de sa grand-mère maternelle, danoise). *Faut qu'on parle* est un duo de regards croisés entre une mère et sa fille sur les grandes mutations que le monde est en train de vivre. Le tout dans le même temps.

Entre synthèse et quadrature du cercle, Clara Gaymard garde une attitude tout en délicatesse et une voix toujours posée, qui abritent une volonté d'airain. Elle est un regard qui inspire le respect à la seconde.

Elle préside le Women's Forum depuis trois ans. Son analyse sur le vent de révolte qui s'est levé suite à l'affaire Weinstein est plus que précieuse.

Gérard Bonos : Comment avez-vous réagi au scandale Weinstein ?

Clara Gaymard : De l'émancipation des femmes, au droit de vote, à l'égalité professionnelle comme principe constitutionnel, en passant par le droit à l'IVG, ces dernières décennies ont été marquées par un mouvement de fond d'affirmation et d'indépendance des femmes.

Pourtant, force est de constater que dans la vie quotidienne, les inégalités, conceptions stéréotypées et violences faites aux femmes restent terriblement vivaces. L'affaire Weinstein en est un effroyable révélateur. Tout comme le mur de Berlin a mis 70 ans à tomber, alors qu'il portait, dès l'origine, les germes de sa destruction dans les failles du système communiste, l'affaire Weinstein a été le révélateur d'un mur qui devait chuter tôt ou tard.

G.B : Il a quand même fallu attendre que ce soient des actrices connues qui s'expriment pour que le scandale éclate au grand jour. On pouvait penser que l'on n'oserait pas s'attaquer à elles.

C.G : Les prédateurs ne font pas la différence entre les femmes, qu'elles soient connues ou non. Par ailleurs, contrairement aux générations de *stars* précédentes, elles ont revendiqué autant leur statut de femme et de mère que leur métier d'actrice. Nombreuses sont celles qui affirmaient que leur rôle le plus marquant était celui de « maman ». Elles se sont ainsi placées au même niveau que toutes les femmes dans le monde qui, en retour, se sont identifiées à elles. La triste réalité des faits montre qu'elles ne sont ainsi pas préservées de la violence de certains hommes.

G.B : Le mouvement « balance ton porc » n'est-il pas allé trop loin ?

C.G : Le scandale Weinstein a fait naître un mouvement de colère et de libération de la parole des femmes. Les innombrables témoignages qui ont afflué ont montré l'ampleur de ces actes intolérables. Si je ne conteste pas certains excès de « balance ton porc », je comprends ce cri de

CLARA GAYMARD

colère. Même s'il n'est pas dans mon tempérament, c'est un cri salutaire parce qu'il y en a marre ! Si une femme est agressée, même verbalement, elle doit le dire et porter plainte. On crève de ce silence. Ma fille Bérénice m'a aidée en ce sens : moi qui circule à vélo, quand, souvent un type baissait la vitre de sa voiture pour me faire un commentaire plus ou moins vulgaire, je ne disais rien. La même Bérénice était à vélo dans Paris avec ses sœurs, un jour d'été où il faisait chaud, et donc en robe. À un moment, un type en voiture a fait un commentaire d'une totale abjection. Au lieu de l'ignorer, elle lui a répondu tout aussi vertement. Vexé, il l'a rattrapée et était prêt à la frapper quand un bus est arrivée et a fait fuir l'individu. Mais ce chauffeur, qui est donc quelqu'un de bien, n'a pas pu s'empêcher de dire à Bérénice qu'elle ne devrait pas faire du vélo en robe dans Paris. Même quelqu'un animé des meilleures intentions a retourné la responsabilité. Il faut que cesse ce *victim-bashing* qui nous pourrit la vie depuis toujours. Personne n'a à décider quelle tenue je dois porter. Bérénice avait raison.

G.B : Toutefois, il semble que, maintenant, le coup est parti.

C.G : Espérons-le. Mais le chemin sera encore long car nous restons dans une société terriblement machiste. En France, par exemple, nous avons les lois les plus contraignantes en matière de parité. Et, pourtant, si on reçoit maintenant autant de médailles que les hommes, ces derniers trustent encore 99 % des postes de décisions. Je dis bien de décisions, pas de responsabilités. Autrement dit, au bout du compte, ce sont les hommes qui gardent le dernier mot.

Même au moment de l'affaire Strauss-Kahn, il y avait une choquante tolérance. Perdurait encore l'idée simpliste que c'était une affaire entre deux adultes consentants. Ils n'ont pas mesuré que la dimension prédatrice de l'homme sur la femme est une donnée universelle – certains aujourd'hui encore n'hésitent pas à dévoyer les religions pour l'ériger en principe – et qui était tellement ancrée dans notre paysage qu'elle en devenait peu contestable. Tant qu'on n'y est pas confronté, c'est comme si ça n'existait pas. Pourtant, toutes les femmes ont eu affaire à cette prédation d'une manière ou d'une autre, plus ou moins intense. Beaucoup vivent encore dans la crainte, parfois la peur. Bien d'autres combats restent à mener.

G.B : L'idée de verbaliser, comme le souhaite Emmanuel Macron ?...

C.G : Quand un propriétaire de chien ne ramasse pas les besoins de son animal, il prend 135 euros d'amende. Et un type qui embête une femme dans le métro ne risquerait rien ? Bien sûr, ce sera dur de les prendre sur le fait, mais ça permet de libérer les femmes qui n'hésiteront plus à porter plainte. L'agresseur, lui, hésitera à recommencer sous peine d'être pris tôt ou tard. La peur doit changer de camp.

Clara Gaymard lors de la conférence sur l'égalité des chances en France pendant l'université d'été du MEDEF en 2011

G.B : Comment faire pour que l'effet ne retombe pas comme un soufflé ?

C.G : L'école. Au Danemark, le pays de ma mère, on donne des cours d'empathie et de respect dès le plus jeune âge. On apprend aux enfants à être gentils et bienveillants avec leurs petits camarades. Car le respect de l'autre, quelle que soit sa différence : couleur, sexe, physique... n'est pas naturel ; il s'apprend. On apprend bien à nos enfants à manger proprement, pourquoi pense-t-on qu'ils peuvent trouver naturellement seuls le chemin vers ce respect et la gentillesse ?

Résultat, au Danemark, il y a très peu d'agressions ou de harcèlement sexuel car les Danois vivent dans une société de confiance où chacun respecte l'autre.

G.B : Que conseilleriez-vous à un chef d'entreprise pour faire face à ce problème ?

C.G : Qu'il prenne la parole sur ce sujet grave et fasse prendre conscience à son personnel que cela existe. Si le patron communique sur ce sujet, ses dires auront valeur d'avertissement pour tous. Ensuite, qu'il mette en place un ou une référent.e. Ce ou cette référent.e, en totale confidentialité, pourra accueillir et faire parler celles qui sont agressées plutôt que vouloir régler l'affaire en secret avec les deux parties, pour « ne pas faire de vague ».
On ne peut pas protéger en même temps la victime et le coupable. Il faut choisir. ■

Entretien mené par Gérard Bonos

La générale de l'armée des petites lumières

Si vous vous rendez dans l'un des hôtels du groupe AccorHotels, peut-être que la jeune femme rayonnante qui fera votre chambre, ce sera elle. Celle qui vous renseignera à l'accueil, ce sera encore elle. Celle qui vous présentera petits fours et champagne lors d'une réception dans un salon du groupe, toujours elle. Plus qu'un principe, il semble que ce soit une nécessité pour Maud Bailly d'être toujours dans le concret : « Dès mon arrivée, j'ai parcouru le monde entier pour échanger avec les directeurs d'hôtels et leurs collaborateurs. Tout savoir sur leurs attentes et leurs suggestions, jamais les mêmes selon la région, le pays visités ». Pour elle, à l'instar des gares, les hôtels sont des lieux de vie ; les seuls à être ouverts « H 24 », faits pour orchestrer le brassage des gens et conjuguer une multitude de métiers différents. « Comme à la SNCF, j'ai retrouvé ce joyeux fourmillement où se croisent une foule de destins ». Ajoutant avec humour : « Après les gares et les hôtels, on va me croire une passion pour le Monopoly ! ».

Maud Bailly est lauréate du classement Choiseul 100 qu'elle a intégré en 2016

Déjà, cette brillante normalienne, diplômée de Sciences Po Paris et sortie de l'ENA « dans la botte » (promotion République) pour intégrer la prestigieuse Inspection des Finances, ne rêvait que du terrain. Après quatre années dans l'audit, elle rejoint Guillaume Pepy à la SNCF. Mais avant de prendre de hautes responsabilités – notamment directrice de la gare Montparnasse et directrice déléguée du produit TGV pour la région parisienne – elle a passé les six premiers mois à vendre des billets au guichet, à contrôler dans les trains et même à accrocher ou décrocher des wagons avec les agents de manœuvre. Un parcours initiatique bien utile quand, en 2014, le même Guillaume Pepy lui confie la responsabilité de la ligne de métier Trains. En clair, il s'agit de piloter le changement et la transformation managériale pour les 10 000 contrôleurs de la SNCF et les 3 000 agents d'escale du TGV.

> “Ce week-end, je vais faire le service en chambre.”

Puis c'est Matignon. Deux années en tant que cheffe du pôle économique du Premier ministre Manuel Valls. C'est ainsi sous la houlette de Maud Bailly que sont conçus les projets de loi sur le respect du consommateur et des citoyens à l'heure du digital, qui aboutiront aux nouvelles lois garantissant notamment le droit à l'oubli numérique qui permet au consommateur de ne plus donner – souvent d'ailleurs à son insu – des informations sur tous les aspects de sa vie ou la totalité de ses contacts. Ne plus être non plus harcelé par des *mails* de sites marchands, ou encore pouvoir se désabonner d'un site sans que cela ne devienne un véritable parcours du combattant. Quand Manuel Valls démissionne et annonce sa candidature pour la présidence de la République, elle est à nouveau disponible pour une nouvelle aventure. Maud Bailly a l'embarras du choix, on s'en doute. Même si elle reste très attachée au service public, l'opérationnel et le *management* des hommes lui manquent vite, persuadée qu'elle est par ailleurs que l'on peut servir aussi bien l'intérêt général dans le privé. Un choix qui ne doit rien au hasard.

En février 2016, quand on lui demande le principal critère qui lui a fait choisir AccorHotels, elle répond : « Sébastien Bazin ». En effet, le PDG du groupe est en train de transformer son groupe à la vitesse d'un TGV afin de répondre à un monde désormais en mutation permanente. Pas question de s'endormir, donc. Ça lui va bien, car Maud Bailly a une capacité d'énergie équivalente à celle de New-York. Ainsi qu'une mission, précisée en une phrase par son nouveau *boss* : « Écris la nouvelle feuille de route de la transformation du groupe en matière technologique, digitale et aussi culturelle » ; et aie la pédagogie qui va avec. À l'heure d'Airbnb, d'Uber comme de Trip Advisor, le défi n'est pas mince. Autre signe fort de l'ampleur de sa mission : son équipe et elle sont rattachées directement à Sébastien Bazin, et Maud Bailly fait partie du comité exécutif du groupe. En prime, le fait qu'AccorHotels soit une entreprise française qui permet au pays de rayonner partout dans le monde a aussi pesé dans sa décision.

MAUD BAILLY

> “Les disrupteurs d’hier seront tôt ou tard les disruptés de demain.”

Reste qu’à l’heure des GAFA (Google, Amazon, Facebook, Apple) et autres licornes françaises (Priceminister, BlaBlacar, Meetic…), inscrire dans la modernité un groupe dont le métier existait déjà sous l’Antiquité est une gageure. Mais, quand on lui demande si elle n’aurait pas préféré un groupe plus *glamour*, Maud Bailly répond par une formule : « Les *disrupteurs* d’hier seront tôt ou tard les *disruptés* de demain ». Autrement dit, personne n’a le monopole de l’innovation et un logiciel est forcément moins *glamour* que l’hôtel MGallery Molitor, ou moins branché que le Sofitel Berlin avec son architecture à la fois sobre et audacieuse, réalisée par Jan Kleihus, primé pour cet ouvrage.

Mais le grand œuvre de Maud Bailly s’appelle « Impact ». Réalisé en co-construction avec les utilisateurs sur le terrain, il s’agit de mettre en place une stratégie digitale globale. Exemple cette année avec la création d’une base de données qui reliera tous les hôtels du groupe dans le monde afin d’obtenir une meilleure connaissance de chaque client – savoir s’il boit de l’eau plate ou gazeuse, s’il préfère les mandarines ou les spécialités locales, bref, tout ce qui peut permettre de mieux cibler ses attentes et personnaliser son arrivée. Mais ces données resteront confidentielles et seulement accessibles aux personnes autorisées. Pas question de faire comme nombre de sites qui revendent les informations collectées plus ou moins élégamment sur vous : « Le groupe AccorHotels a des valeurs et c’est aussi cela qui m’a séduite ». Un challenge qui, selon elle, n’aura de sens qu’à partir du moment où chaque collaborateur du groupe, quels que soient son niveau de

Maud Bailly, Pascal Lorot et Angélique Gérard au pied des pyramides lors du Choiseul Africa Summit au Caire (janvier 2017)

responsabilité et son métier, se sera approprié « Impact ». C’est là qu’interviennent ensemble les dimensions pédagogiques et culturelles : incarner la première en parcourant inlassablement le monde pour expliquer son projet, et du même coup, nourrir la seconde.

Et puis, il y a la femme. « Maud Bailly, c’est une bulle de vie avec une impressionnante vivacité d’esprit, une incroyable capacité de travail et une éthique à toute épreuve » dit d’elle Angélique Gérard, la présidente des centres de contact Free. Angélique Gérard, autre étoile montante du *business* au féminin, faisait partie du jury qui a désigné Maud Bailly, en 2016, lauréate du prix de la femme d’influence dans la catégorie « Politique espoir ». Auquel s’ajoute l’année dernière le « Prix du *Leadership* » dans la catégorie espoir aussi. Depuis leur première rencontre, elles sont devenues amies et échangent régulièrement, partageant une grande confiance dans le jugement de l’une vis-à-vis de l’autre. Angélique Gérard retient également de Maud « le temps qu’elle consacre à aider les autres pour leur permettre de réussir leurs études ou leur carrière ». Le jardin secret de Maud. Le bien ne faisant pas de bruit, elle n’aime pas trop le mettre en avant. Consentant juste à estimer qu’elle ne fait que rendre ce qu’elle a reçu. Ayant été accompagnée et soutenue quand elle-même, ne venant pas des quartiers huppés de la capitale, a été confrontée à des condisciples maîtrisant tous les codes des classes préparatoires, le saint des saints de l’élite. Depuis, elle demande à chaque personne aidée d’en aider une dizaine d’autres en retour : « À force, j’aurai en moi une armée de petites lumières ». ■

Portrait réalisé par Gérard Bonos

LE LIVRE DE . . .

L'Immobilier demain

Robin Rivaton a commencé sa carrière au Boston Consulting Group, un cabinet de conseil en stratégie avant de devenir conseiller du PDG d'Aéroports de Paris, Augustin de Romanet. En septembre 2016, il devient directeur général de Paris Region Entreprises, agence en charge de l'attractivité et de la promotion de l'Île-de-France. Il devient également coordinateur de la cellule « Choose Paris Region ».
Investi dans le débat public depuis plusieurs années, Robin Rivaton est membre de divers *think tanks* et s'exprime régulièrement lors de conférences ainsi que dans les médias français et étrangers.
Impliqué dans l'écosystème d'innovation, il a fondé Real Estech, la 1ère communauté de l'innovation dans l'immobilier en Europe. Il a siégé au comité de supervision de fonds d'investissement et est administrateur indépendant d'un groupe industriel de 250 millions de chiffre d'affaires.

Robin Rivaton fut par ailleurs engagé en politique, notamment en tant que conseiller économique de Bruno Le Maire, actuel ministre de l'Économie. Il a également été conseiller économique de Valérie Pécresse, présidente de la région Île-de-France.

Charlène Colloca : Avec votre essai L'Immobilier demain, vous venez bousculer les lignes d'un secteur qui a pris son temps pour rejoindre le mouvement d'innovation général. Comment expliquez vous cela ?

Robin Rivaton : Les acteurs en place n'ont pas été suffisamment incités à innover parce que l'immobilier était une myriade de marchés locaux, fragmentés et peu concurrentiels du fait de la lenteur des cycles d'achat. Aujourd'hui cela est en train de changer avec des consommateurs plus exigeants, dont les cycles de consommation des biens immobiliers se raccourcissent du fait de carrières et de vies personnelles plus heurtées. La réglementation est aujourd'hui plutôt un frein à l'innovation, même s'il ne faut pas négliger l'amélioration de la qualité des bâtiments et de leurs performances énergétiques ou phoniques qu'elle a engendrée. Les normes utiles lors de leur adoption pour protéger le consommateur ont fini par se retourner contre lui en limitant la concurrence, l'adoption de nouvelles technologies et donc en maintenant les prix hauts. J'écarte volontairement la question du foncier de cette équation. Je pense que l'État doit, sur ce sujet-là, jouer un rôle très important.

C.C : Ainsi, nous serions à l'aube d'une transformation radicale d'un secteur. Quels sont les indicateurs qui vous conduisent à cette analyse ?

R.R : Les premiers éléments d'un retournement de cette tendance inflationniste se mettent en place. D'abord les demandes des consommateurs évoluent et ils obligent les acteurs à innover. Ensuite de nouveaux acteurs arrivent dans le secteur en utilisant des technologies nouvelles susceptibles de bouleverser les positions acquises. On va passer de l'immobilier cyclique où les acteurs disparaissaient en creux de vague lorsqu'ils payaient leurs mauvais choix en haut de cycle, à un marché où la concurrence croîtra indépendamment. Ces nouveaux arrivants savent par exemple capter la donnée et l'utiliser pour réduire le gaspillage, mieux faire coïncider l'offre et la demande et automatiser des tâches autrefois fortement consommatrices de ressources humaines.

Enfin, ces acteurs ont de plus en plus la confiance des investisseurs qui viennent valider l'idée que le secteur est mûr pour changer. Vous connaissez WeWork ou Airbnb, respectivement valorisés 30 et 20 milliards de dollars mais les GAFA regardent le secteur avec attention. Facebook offre déjà la possibilité de louer ou acheter un bien immobilier entre particuliers sur sa plateforme de transaction.

ROBIN RIVATON

C.C : Est ce que ce constat est mondial ? Y a t-il des pays qui ont pris le *lead* en la matière ?

R.R : Après avoir levé environ 3 milliards de dollars en 2016, les Real Estech du monde entier ont mobilisé plus de 12 milliards de dollars d'investissement en 2017. Même en enlevant les deux *mega-deals* de l'année, plus de 4 milliards de dollars pour WeWork et 550 millions pour Compass, il s'agit d'un triplement par rapport à 2016. Cette évolution est cohérente avec les prévisions de KPMG qui table sur un montant annuel de 20 milliards de dollars d'investissement dans le secteur des Real Estech en 2020.

L'Europe continentale est pour l'instant en retard dans ce mouvement. Si la France et l'Allemagne ont progressivement rattrapé une partie de ce retard dans le financement des entreprises à forte croissance, dans le secteur de la Real Estech, 60 % des levées de fonds se font encore aux États-Unis, 20 % en Asie, 9 % au Royaume-Uni, les grandes économies européennes se partageant les miettes restantes. Sur la quinzaine de fonds d'investissement dédiés uniquement aux entreprises de la Real Estech dans le monde, la majorité est américaine et une poignée, asiatique.

Robin Rivaton au Choiseul Africa Summit à Alger, en mai 2017

C.C : Dans votre essai, vous allez même jusqu'à prédire la fin des entreprises qui ne s'adapteront pas. Le secteur vit-il une transformation à marche forcée ?

R.R : Soyons très clair, il n'y aura pas de *tsunami* dans le secteur immobilier qui va tout d'un coup menacer les près de 2 millions de Français qui y travaillent.

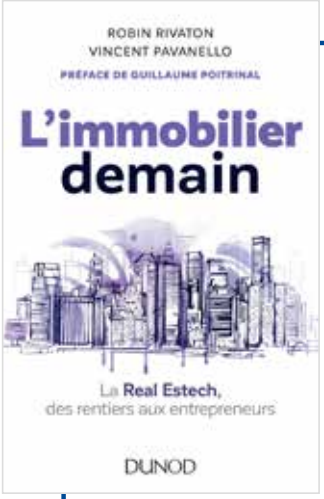

FinTech, FoodTech, MedTech... La révolution numérique grignote secteur après secteur. Dans ce tsunami, l'immobilier, plus gros secteur de l'économie française et mondiale, semble rester immobile.

Mais la vague de la Real Estech est sur le point de déferler. D'une part, des technologies éprouvées arrivent à maturité. D'autre part, comme pour l'automobile, les représentations culturelles évoluent et l'immobilier devient un service comme un autre pour les nouvelles générations. C'est une révolution qui va faire baisser les prix et améliorer la qualité au bénéfice de tous, locataires, propriétaires ou investisseurs.

Ce livre engagé et accessible fourmille d'exemples concrets. Comme cette *start-up* qui s'engage à acheter votre logement sous 48 heures ou celle qui vous permet de co-construire l'immeuble de vos rêves, sont recensées près d'une centaine de *start-up* qui vont changer la façon de financer, construire, gérer ou occuper un bien immobilier. Les positions des investisseurs individuels comme des grands groupes en sortiront bouleversées.

L'Immobilier demain, la Real Estech des rentiers aux entrepreneurs, Dunod, 2017.

Mais des déplacements de valeur pourraient avoir des conséquences importantes sur le plan social et fiscal à moyen terme. La numérisation du secteur aboutit à deux effets, d'une part la valeur devient mobile et n'est donc plus directement liée à la proximité du bien immobilier, d'autre part la valeur se concentre dans les mains des plus gros acteurs qui génèrent des économies d'échelle. Si ce phénomène ne va pas se concrétiser immédiatement car le cycle du bien immobilier est encore long – de l'ordre de la dizaine d'années là où les biens électroniques ont une rotation cinq fois plus rapide –, il est déjà enclenché.

C.C : En parallèle de votre essai, vous avez initié de nombreuses actions autour de la Real Estech, pouvez vous nous en dire plus ?

R.R : La Real Estech regroupe l'ensemble des acteurs de l'innovation dans l'immobilier. Ce nouveau label repose sur quatre segments : le financement, la construction, la propriété – de la gestion à la vente – et l'occupation du bien. Notre objectif consiste à recenser, étudier et promouvoir les multiples innovations du secteur. Il y avait bien les Fintech pour la finance mais pas encore d'emblème ni de bannière commune pour l'immobilier. Nous nous fixons trois missions : évangéliser, connecter via des événements qui rassemblent les *start-up*, les acteurs établis et les professionnels indépendants du secteur et faire des propositions auprès des pouvoirs publics.

Les Américains parlent de *proptech* ou de *real estate tech*, que nous avons contracté en Real Estech, marque qui nous appartient. Nous souhaitons que chacun se saisisse de ce terme comme la French Tech et que cela devienne un label pour qualifier des opérations immobilières innovantes. La première est déjà à l'étude ! Cette ambition est partagée par le gouvernement comme l'a répété le secrétaire d'État à la Cohésion des territoires, Julien Denormandie, lors de notre dernier événement le 23 janvier 2018.

C.C : Vous êtes actuellement en train de finaliser la création du premier fond d'investissement Real Estech en Europe. Quelles seront les prochaines étapes ?

R.R : Pour faire évoluer ce secteur, il faut que tout le monde travaille main dans la main, nouveaux entrants, groupes établis, professionnels indépendants et pouvoirs publics. C'est tout l'esprit de notre démarche dans une association ouverte à tous. La deuxième barrière que nous souhaitons maintenant lever est la problématique du financement. Nos *start-up* restent encore trop peu financées pour rivaliser face à leurs concurrents anglo-saxons et c'est un vrai sujet car après 4-5 années d'existence, ces dernières montrent de plus en plus de velléités de venir prendre pied en Europe et en France. Je travaille ainsi à la création du premier fond thématique européen dédié à ces *start-up,* qui sera bouclé dans les prochains mois. ■

Entretien réalisé par Charlène Colloca

Publications précédentes

La France est prête, nous avons déjà changé, Les Belles Lettres, 2014.
Loin d'être des pessimistes exacerbés, les Français sont désormais prêts à accepter les réformes pour conformer leur modèle économique et social aux exigences d'un monde dont ils ont pleine conscience.

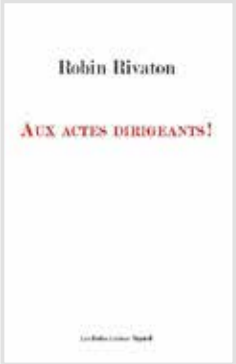

Aux actes dirigeants !, Les Belles Lettres/Fayard, 2016. En réponse à l'intense frustration générée par des décennies d'élections non suivies d'effets, l'élection présidentielle de 2017 se gagnera sur des gages concrets de capacité à exécuter. Assez de mots, aux actes dirigeants !

Quand l'État tue la nation, Plon, 2016. Aujourd'hui, la France est en voie de désagrégation. Contrairement à ce qu'affirme une génération d'intellectuels en mal de combats, le coupable ce n'est pas la nation mais l'État. Le combat pour la nation est essentiel mais il ne passera pas par plus de contrôles, de frontières ou de normes.

TRIBUNES **CHOISEUL**

14.

16.

18.

Les Africaines :
moteurs du changement
Nayé Bathily.

Pour une véritable action
diplomatique pour la forêt
Jean-Yves Caullet.

Comment aider les entreprises
à faire face à l'essor du numérique
Fabrice Domange.

Les Africaines : moteurs du changement

La tribune de Nayé Bathily

Nayé Bathily est responsable des relations parlementaires au sein de la Banque mondiale. Titulaire d'un master d'administration publique de la prestigieuse université d'Harvard, elle milite activement pour la condition féminine et nous dresse une tribune sur la position des femmes africaines. Nayé Bathily est également *alumni* du Choiseul 100 Africa.

Le 15 octobre 2010, l'Union africaine lançait à Nairobi « la décennie des femmes africaines ». Une initiative particulièrement en phase avec son temps : les médias n'ont de cesse ces dernières années de célébrer l'émergence d'une nouvelle génération de femmes africaines ambitieuses, créatrices et tenaces, qui caracolent en tête des classements des personnalités les plus influentes du continent. Preuve s'il en est que, loin d'être un simple effet d'annonce, cette dynamique d'empowerment des femmes est bel et bien en train de s'imposer à travers le continent.

L'Afrique a même quelques leçons à donner au reste du monde. En matière de représentation politique, des pays comme le Rwanda, l'Afrique du Sud et le Sénégal figurent dans le top 10 des pays affichant la plus forte proportion de femmes parlementaires (avec 61,3 % de femmes parlementaires, le Rwanda fait même figure de champion).

> *« Au regard de leur profonde implication dans les mutations économiques, sociales et culturelles du continent, il est indéniable que les femmes sont déjà le présent de l'Afrique. »*

La promotion de l'égalité entre hommes et femmes est devenue une priorité des pouvoirs publics africains, non seulement parce qu'il s'agit d'un impératif moral, mais aussi parce que la logique économique les y incite. Le cabinet Roland Berger estime ainsi que les femmes contribuent à environ 6 000 milliards de dollars en PIB du continent, soit le double du PIB allemand – une sous-estimation probable compte tenu du fait que la majorité d'entre elles travaillent dans le secteur informel, ce qui rend difficile de chiffrer avec exactitude leur contribution à la croissance du continent, alors qu'elles sont au cœur de sa transformation économique.

Nayé Bathily lors du Choiseul Africa Summit à Alger, en mai 2017

Des avancées encourageantes

La question, loin d'être ignorée par les classes dirigeantes, est même devenue le cheval de bataille de nombreux gouvernements. En témoigne le rapport *Doing Business* de la Banque mondiale qui ne dénombre pas moins de 18 réformes menées en Afrique subsaharienne visant à améliorer les perspectives économiques des femmes.

Malgré ces avancées encourageantes, les normes sociales et le droit coutumier continuent de freiner les ambitions des femmes. Les us et coutumes en termes de droit à la propriété et d'héritage entravent la mise en œuvre effective de l'équité juridique entre les hommes et les femmes.

Les normes sociales poussent également nombre d'entre elles à travailler dans des secteurs moins rentables, à consacrer plus de temps et de capitaux à des tâches domestiques et concentrer l'essentiel de leurs efforts au secteur de la santé et l'éducation des enfants.

Elles sont encore trop souvent réduites à des emplois aux revenus très faibles. En cause, principalement : la difficulté de changer les mentalités, y compris la leur. Nombre d'entre elles pensent qu'elles sont condamnées à ne pas

Merharriet Hailemariam, jeune Éthiopienne qui a changé d'orientation pour devenir électricienne

évoluer professionnellement, tout simplement parce que leur environnement familial, culturel et social ne leur a pas inculqué l'idée qu'elles en étaient capables. Selon le rapport de la Banque mondiale, *Les Femmes, l'entreprise et le droit*, 28 des 41 pays d'Afrique subsaharienne restreignent encore le travail des femmes et empêchent celles-ci d'exercer les mêmes métiers que les hommes.

L'entrepreneuriat au féminin

Examinant le cas de figure des femmes entrepreneurs en Ouganda, une étude de la Banque mondiale a révélé l'influence considérable des facteurs psychosociaux dans leur décision de travailler dans des secteurs traditionnellement dominés par les hommes tels que la construction. Les femmes qui ont le soutien de leur mari et de leur famille sont plus promptes à travailler dans ces secteurs.

Autre fait marquant de cette étude : de nombreuses femmes n'ont pas le réflexe de s'orienter vers ces secteurs, car elles manquent d'informations sur leur plus forte rentabilité. Merharriet Hailemariam, une jeune Éthiopienne d'Addis-Abeba, diplôme de journalisme en poche, a finalement décidé de changer d'orientation professionnelle quand elle a découvert qu'elle pouvait gagner plus d'argent en tant qu'électricienne. Elle a même convaincu ses deux sœurs et deux amies de la suivre dans cette voie et souhaite à présent obtenir un diplôme en technologie et construction.

Trop de femmes souffrent du même biais de perception qui les empêche de réaliser leur plein potentiel, mais la situation évolue. Comme l'illustre si bien le témoignage de Merharriet, investir dans l'éducation des femmes reste le plus sûr moyen d'accélérer la transformation économique de l'Afrique. Pour reprendre un célèbre proverbe africain : « Quand on éduque un homme, on éduque un être. Quand on éduque une femme, on éduque une nation. »

Autres obstacles significatifs : le manque d'accès à la propriété et aux finances. Faute d'accès aux actifs (terrain ou bien immobilier), condition pour obtenir un prêt commercial, les femmes sont privées d'immenses opportunités. En Éthiopie, le Laboratoire d'innovation sur le genre de la Banque mondiale a étudié l'impact d'une solution alternative qui consiste à prédire la probabilité de remboursement d'un prêt par une entrepreneure à partir d'un test psychométrique évaluant leur comportement. Les femmes qui réussissent ce test peuvent obtenir un prêt et à ce jour le taux de remboursement est de 99,4 %. Sachant que les femmes en Afrique subsaharienne se distinguent par l'un des plus forts taux de participation de la population active dans le monde, à hauteur de 61 %, miser sur les femmes est un pari gagnant.

Mais ces gains, aussi importants soient-ils, masquent des réalités moins glorieuses. Sur les plans de l'éducation et de la santé d'abord : si en 2015, plus de 75 % des filles étaient inscrites à l'école primaire, elles sont bien moins susceptibles que les garçons de bénéficier d'un enseignement secondaire et le mariage précoce reste prévalent. De plus, une femme africaine a une chance sur 31 de mourir suite à des complications dues à la grossesse ou à l'accouchement, contre une chance sur 4 300 dans le monde développé. Ajoutons à cela le taux de violence contre les femmes qui atteint des niveaux alarmants. Moins de la moitié des pays d'Afrique subsaharienne ont légiféré pour protéger les femmes contre les violences conjugales. Il y a urgence à agir, d'autant plus que la lutte contre ces discriminations – qu'elles soient d'ordre social, économique ou culturel – comporte aussi un fort enjeu économique.

Le retour sur investissement n'a d'ailleurs pas tardé à se faire sentir : la révolution de l'Afrique est déjà en marche, et les femmes sont résolument à l'avant-garde. En 2016, la Banque mondiale et *Le Monde* organisaient une session des débats du *Monde Afrique* intitulée « Les femmes, avenir du continent africain ». Au regard de leur profonde implication dans les mutations économiques, sociales et culturelles de l'Afrique, il est indéniable qu'elles sont déjà son présent. Comme le martèle l'écrivaine nigériane Chimamanda Ngozi Adichie, les femmes ne sont pas une espèce à part : elles n'ont pas besoin qu'on défende leur cause ou qu'on les vénère : elles ont juste besoin qu'on les traite en êtres humains égaux. ■

POUR ALLER PLUS LOIN

Vous pouvez consulter les rapports cités dans cet article :

***Women in Africa, opus 2*, Roland Berger**

***Doing Business*, la Banque mondiale**

***Les Femmes, l'entreprise et le droit*, la Banque mondiale**

Après les accords de Paris, une véritable action diplomatique pour la fôret s'impose

La tribune de Jean-Yves Caullet

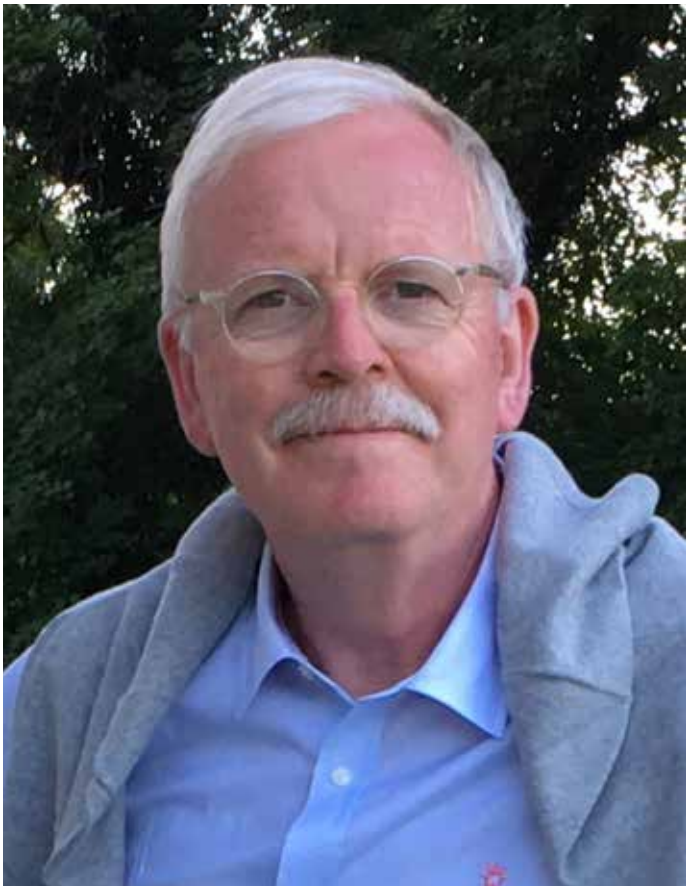

Ancien député, **Jean-Yves Caullet** est maire d'Avallon et président du conseil d'administration de l'Office national des Forêts. Il est également vice-président de l'Institut Choiseul.

Face aux défis du dérèglement climatique, l'accord de Paris fera date, en particulier parce qu'il marque de façon irréversible et quels que soient les atermoiements ultérieurs, la prise de conscience universelle de la réalité du risque et de la nécessité d'agir au niveau planétaire.

Pour le plus grand nombre, les échéances peuvent sembler lointaines.

Pour les plus exposés, elles sont menaçantes, et pour les forestiers de tous les pays, habitués à penser le siècle, elles font déjà partie du quotidien. Parce que la forêt, sous toutes les latitudes, fixe le CO_2 et fournit des matériaux bio-sourcés qui se substituent à des produits fossiles émetteurs de gaz à effet de serre, elle est un atout pour lutter contre le réchauffement du climat. Parce qu'elle vit dans le long terme, et que le changement du climat va modifier ses conditions de croissance et parfois mettre sa pérennité en péril, elle est une victime potentielle du dérèglement dont l'activité des hommes est la cause. Parce qu'elle semble éternelle et immense, sa fragilité n'est pas évidente et elle a souvent été et demeure parfois une variable d'ajustement.

> *“Le thème de la forêt, parce qu'il nous impose le long terme, peut servir à la fois de révélateur des différences du moment et des convergences ou analogies historiques.”*

Au cours de son histoire, notre pays a connu de grands déséquilibres entre les activités humaines et la forêt, depuis les grands défrichements du Moyen Âge jusqu'à la surexploitation énergétique de la fin du XVIIIe siècle, mais il a su créer les outils de la gestion durable, qui permettent de garantir à terme les bénéfices collectifs que procure la forêt aux plans économique, social, et environnemental. Aujourd'hui cela ne suffit plus, car c'est le contexte même de l'existence des forêts du monde qui est en déséquilibre ; alors, forts de l'expérience du passé qui donne une certaine responsabilité vis-à-vis des générations futures, nous devons agir. La France, acteur majeur des accords de Paris, doit se mobiliser pour aider la forêt du monde à continuer d'aider l'humanité face au danger climatique.

Regardons la carte des forêts du monde, regardons la carte de la francophonie, elles se superposent grandement en Afrique, en Asie et dans les Amériques, quel beau point de départ pour une action collective de long terme !

Avec modestie et détermination, prenons l'initiative d'une véritable diplomatie forestière.

Comme il se doit dans toute action diplomatique multilatérale, la première des exigences sera de s'écouter et de se comprendre pour tenter de s'accorder au nom d'un intérêt général supérieur. Le thème de la forêt, parce qu'il nous impose le long terme, peut servir à la fois de révélateur des différences du moment et des convergences ou analogies historiques. Par exemple, si la forêt française a cru de 50 %

“La France, acteur majeur des accords de Paris, doit se mobiliser pour aider la forêt du monde à continuer d’aider l’humanité face au danger climatique.”

au cours du dernier siècle et continue de croître de 0,6 % par an, ce ne fut pas toujours le cas, et les motivations et circonstances des grands défrichements du Moyen Âge ou des débuts de l’ère industrielle se retrouvent dans les situations où la forêt recule aujourd’hui. L’analyse de notre évolution historique peut et doit être partagée pour trouver les voies de l’avenir commun à partir des situations contrastées. Car aujourd’hui comme hier et ici comme ailleurs, les faibles rendements agricoles nécessitent de plus grandes surfaces pour produire et sont cause de défrichements, la faible performance des appareils de cuisson ou de chauffage engendrent une forte consommation de bois, la faiblesse des moyens de transport concentre la récolte sur des surfaces de proximité où la forêt ne se régénère plus et où le sol s’appauvrit, et une gouvernance centralisée fait la part belle aux récoltes non durables et ne permet pas d’optimiser les choix d’aménagement du territoire… De même, la comparaison des systèmes juridiques de propriété et de gestion de la forêt suivant les pays, est un facteur d’évolution et de progrès communs. Chaque pays a beaucoup à apprendre et à partager en cette matière commune à l’humanité qu’est l’évolution et l’avenir des forêts dont on néglige trop souvent l’aspect éthique et culturel.

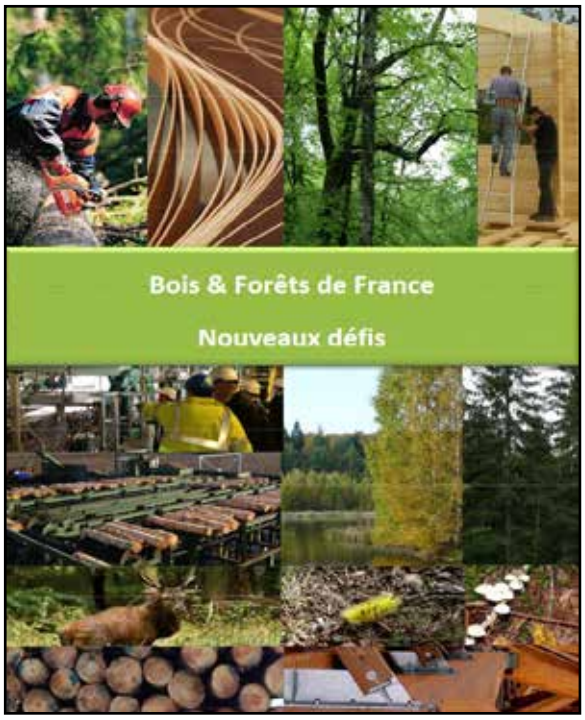

Rapport de Jean-Yves Caullet au Premier ministre, juin 2013

Cette action diplomatique nouvelle devra également dépasser le cadre des discussions entre États.

Comme pour la diplomatie du climat, il faudra construire un socle commun de connaissances, les diffuser largement, mobiliser les sociétés civiles et leurs relais associatifs mais aussi les collectivités locales, premier lien d’émergence d’un intérêt général dépassant la somme des intérêts particuliers. Lors de la COP 22 à Marrakech, j’ai pu mesurer l’intérêt porté à la forêt par de très nombreuses délégations en participant à un évènement spécifique sur les questions forestières.

Poursuivons ce type d’initiative dans la continuité des accords de Paris, afin que les forestiers, les citoyens et les responsables politiques conjuguent leurs efforts pour relever les défis des forêts du siècle qui vient.

La forêt du monde, dans sa biodiversité, dans sa générosité, rendra au centuple leurs efforts aux futures générations. ■

Comment aider les entreprises à faire face à l'essor du numérique ?

La tribune de Fabrice Domange

Fabrice Domange est président du directoire et PDG de Marsh France, *leader* du conseil en risque d'entreprise et courtage d'assurance. Il nous livre sa réflexion sur l'essor du numérique et ses impacts dans le secteur de l'assurance et du conseil en risques d'entreprise. Fabrice Domange est *alumni* Choiseul 100 et membre du comité stratégique de l'Institut Choiseul.

La digitalisation de l'économie révolutionne les métiers et les compétences en modifiant profondément la culture et les *business models* des entreprises. Les exemples tels Blablacar ou Airbnb affluent, comme les comparateurs de services qui ont fait une apparition massive sur Internet.

Cet état de fait ouvre de nouveaux horizons et génère des opportunités enthousiasmantes – encore inimaginables il y a quelques dizaines d'années –, qui font la part belle à la créativité, l'audace et le sens de l'innovation.

Besoins et attentes des entreprises

Les évolutions technologiques et la transformation numérique ne sont pas sans leur lot de sérieux dangers : dépendance toujours plus importante aux systèmes d'information liés à l'intelligence artificielle (drones, objets connectés..), nouveaux risques liés aux nouvelles pratiques des salariés (utilisation de matériel informatique personnel au bureau : *bring your own device*...).

Pour tirer pleinement profit de l'évolution technologique en évitant ses écueils, les entreprises doivent mettre en œuvre de nouveaux modes de fonctionnement et se doter de nouvelles compétences : *digital officers*, *operations & technology leaders*, modérateurs... tout en formant les salariés aux nouvelles technologies et en les sensibilisant à leurs dangers.

Dans ce contexte, les entreprises attendent de leurs courtiers et partenaires assureurs un réel accompagnement de leur stratégie. Au-delà de l'établissement du simple contrat d'assurance traditionnel, les experts du risque d'entreprise sont désormais des partenaires de confiance en stratégie, conseil et aide à la décision documentée.

C'est en effet uniquement lorsque le travail de cartographie et d'analyse des risques spécifiques à chaque entreprise a été effectué, que peut intervenir l'assurance comme outil de protection du compte de résultat pour écrêter l'impact financier du risque.

Repenser la chaîne de valeur de l'assurance

Chez Marsh, nous croyons à la digitalisation et au *big data*. À l'heure où nos clients utilisent de plus en plus les supports mobiles, nous devons jouer la carte de la mobilité et engranger un maximum de données pour mieux les connaître et créer de la valeur pour eux au travers de nouveaux services, en leur proposant par exemple des analyses et des études comparatives extrêmement poussées, par secteur d'activité, taille d'entreprises...

Ainsi, pour les acteurs de l'assurance aussi, l'essor du numérique représente une formidable opportunité de repenser la chaîne de valeur des métiers de l'assurance : d'une part, en fluidifiant et en optimisant nos processus et d'autre part, en proposant à nos clients entreprises des services et des conseils inédits.

Le cas particulier du risque cyber

Le cyber-risque désigne l'ensemble des impacts financiers causés par une atteinte, principalement malveillante, aux systèmes d'informations nécessaires au fonctionnement de l'entreprise. Il ne peut pas être évité ou supprimé. Près de 80 % des entreprises françaises ont constaté au moins une cyberattaque avérée, qui a réussi à entrer dans un ou des serveurs de l'entreprise : le sujet de la stratégie de gestion du risque cyber est désormais à l'ordre du jour des comités de direction. De fait, les conséquences potentielles

> *Il est impératif de mettre en place des mesures de détection rapides et efficaces de l'attaque pour atténuer son impact financier.*

d'un sinistre cyber sont multiples : récupération de données, gestion de crise, pertes d'exploitation, image et réputation, baisse du chiffre d'affaires, impact sur le cours des actions, mise en cause de la responsabilité des dirigeants…

La prévention est efficace pour limiter la fréquence des sinistres, mais pas suffisante. Il est impératif de mettre en place, en amont, des mesures de détection rapides et efficaces de l'attaque, pour atténuer son impact financier.

Au-delà de l'indemnisation, faire appel à l'assurance apporte immédiatement à l'entreprise, en cas de sinistre, des solutions pour gérer la crise grâce à des partenaires spécialisés dans la restauration des systèmes, la gestion de crise, l'image…
Depuis déjà plusieurs années, Marsh a beaucoup investi pour comprendre et modéliser les risques cyber des entreprises.

En France, Marsh a créé dès 2015 un texte de police d'assurance cyber pour les entreprises, aujourd'hui plébiscité par les responsables informatiques et les *risk managers*, qui réunit l'intégralité des capacités d'assurance du marché d'Europe continentale.

L'objectif était de rendre la souscription d'assurance cyber très simple et surtout de préserver les impératifs de confidentialité au cœur de la protection des entreprises.

C'est la combinaison de ces trois facteurs, la compréhension et l'analyse du risque, une police intelligible et robuste et le transfert au marché de l'assurance sans révéler d'information confidentielle qui ont permis à Marsh France de prendre une position de *leadership* sur le conseil et la couverture des risques cyber, en équipant 50 % des entreprises couvertes en France et près de 70 % des entreprises du CAC 40.

Voir plus loin

La résistance est vaine : l'essor du numérique est inexorablement en marche.

Tout le challenge consiste à anticiper, à s'adapter et à en faire un avantage compétitif.
Agilité, créativité, réflexion hors des sentiers battus ne sont plus des options.

Les entreprises réfractaires, ou les structures trop lourdes, qui ne voudront ou ne pourront faire évoluer à temps leur *business model* pour prendre en marche le train du numérique, sont fatalement vouées à disparaître. Cette réalité est encore accentuée par l'arrivée des nouvelles générations sur le marché du travail, les *digital natives* qui, à juste titre, ne conçoivent pas d'exercer leur activité professionnelle sans utiliser les nouvelles technologies pour en tirer le meilleur profit.

C'est un constat plus réjouissant qu'inquiétant !

La réussite ne consiste pas à supprimer le risque, mais à en faire un levier de croissance… Pour les acteurs de l'assurance comme pour tous. ■

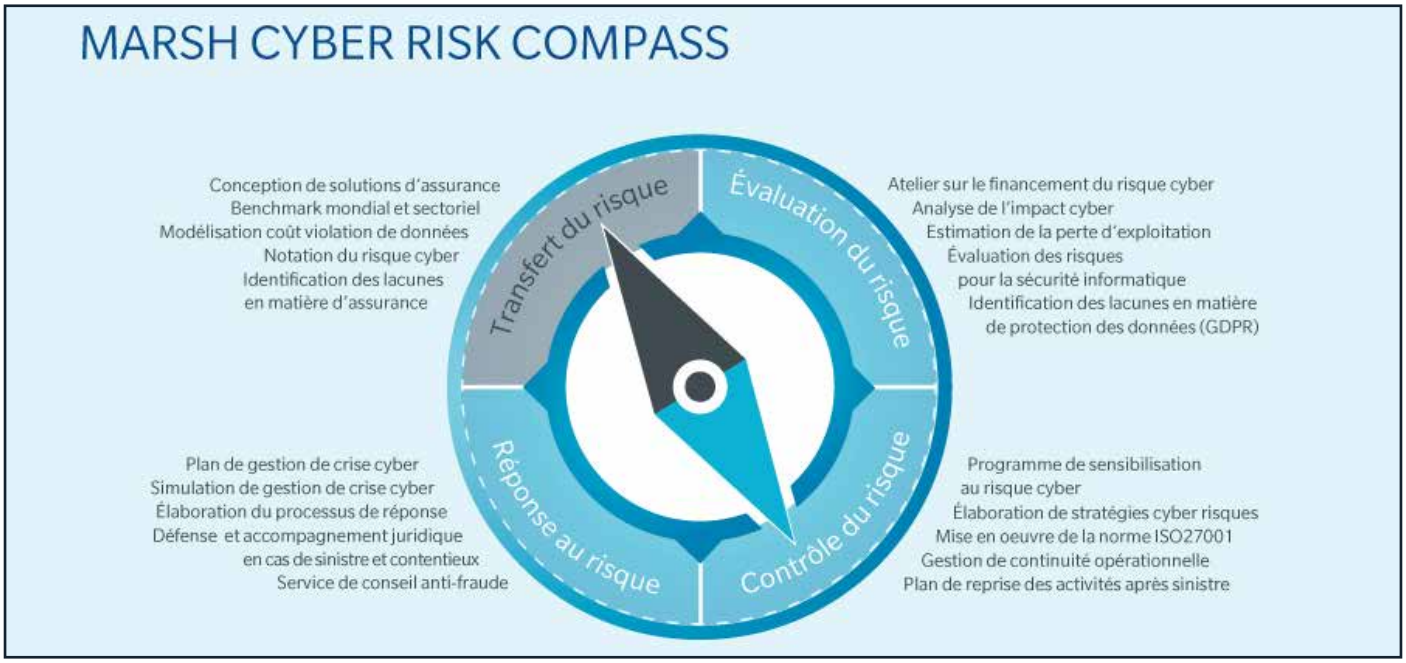

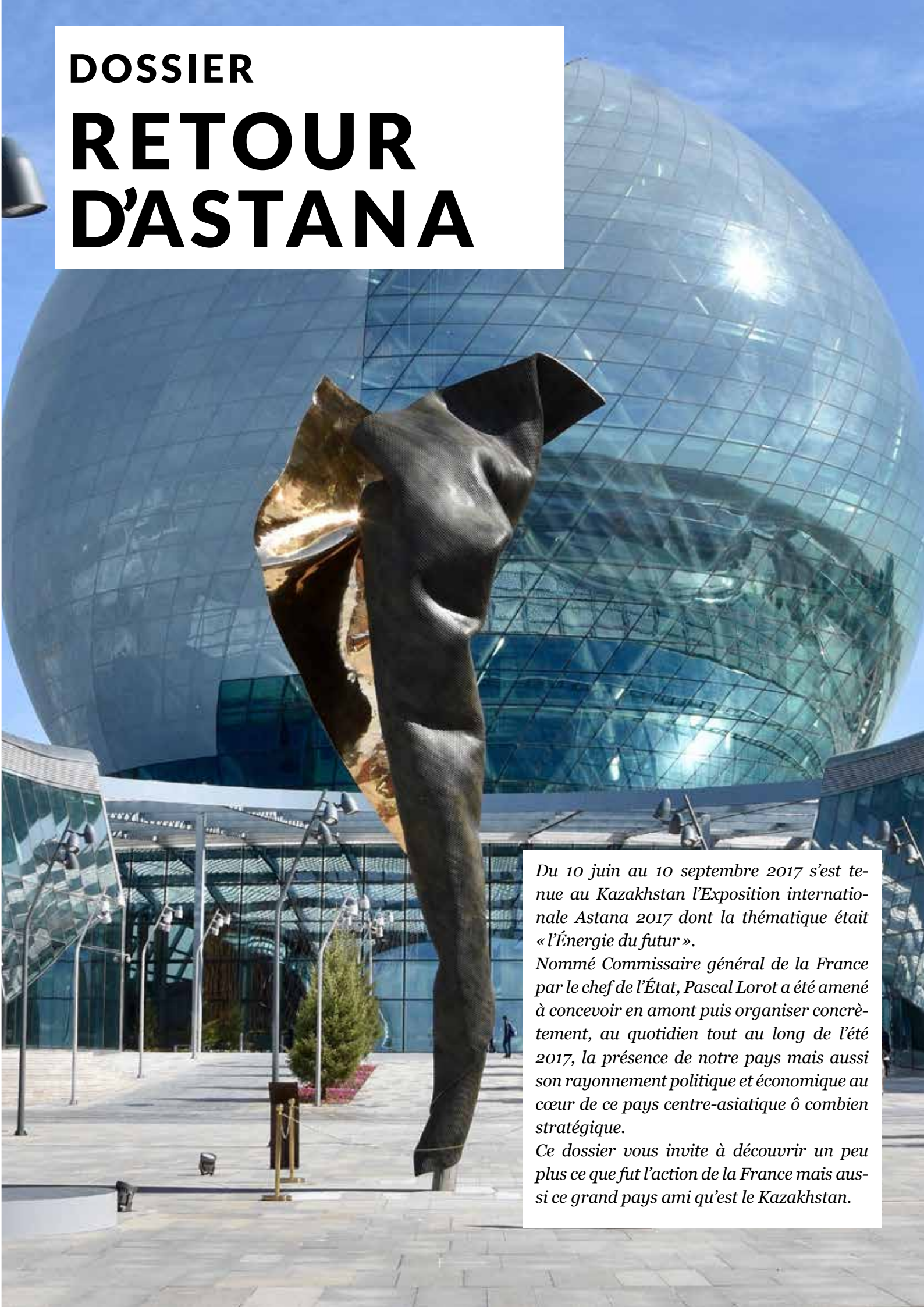

DOSSIER

RETOUR D'ASTANA

Du 10 juin au 10 septembre 2017 s'est tenue au Kazakhstan l'Exposition internationale Astana 2017 dont la thématique était « l'Énergie du futur ».

Nommé Commissaire général de la France par le chef de l'État, Pascal Lorot a été amené à concevoir en amont puis organiser concrètement, au quotidien tout au long de l'été 2017, la présence de notre pays mais aussi son rayonnement politique et économique au cœur de ce pays centre-asiatique ô combien stratégique.

Ce dossier vous invite à découvrir un peu plus ce que fut l'action de la France mais aussi ce grand pays ami qu'est le Kazakhstan.

Kazakhstan, acteur émergent de la politique mondiale

Entretien avec S.E. M. Kaïrat Abdrakhmanov, Ministre des Affaires étrangères de la République du Kazakhstan

Pascal Lorot : M. le ministre, le Kazakhstan a intégré, début janvier 2017, le Conseil de sécurité des Nations unies pour une période de deux ans. Quelles sont les priorités que se fixe votre pays dans ce cadre important pour la sécurité du monde ?

Kaïrat Abdrakhmanov : Dès janvier 2017, le Kazakhstan a activement entamé l'exercice de son mandat au sein du Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU). La diplomatie kazakhstanaise pour cet organe important du système global des relations internationales se fonde sur les sept priorités indiquées dans le message politique que le président du Kazakhstan, M. Noursoultan Nazarbaïev, a adressé au Conseil de sécurité.

Au cours de l'année dernière, les diplomates kazakhstanais ont pris part à plus de 400 réunions du Conseil, consultations informelles et rencontres du groupe E-10 ; ils ont également effectué des déplacements en Colombie, en Haïti, dans les régions du Sahel et du lac Tchad en Afrique, à Washington, à Addis-Abeba pour des pourparlers avec les dirigeants du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, ainsi qu'en Afghanistan. Nos diplomates ont apporté leur propre contribution à l'adoption de plus de cinquante résolutions du CSNU. Par ailleurs, nous présidons plusieurs comités du CSNU.

Je pense qu'au cours de notre présidence au Conseil de sécurité nous avons pu mettre en place tout ce qui avait été envisagé. Du 12 au 15 janvier dernier, à notre initiative, la délégation du CSNU a visité Kaboul pour la première fois depuis 2010.

Parmi les événements les plus importants qui ont eu lieu en janvier, je pense particulièrement au *briefing* de haut niveau fait au Conseil de sécurité sous la présidence du Chef de l'État Noursoultan Nazarbaïev au sujet de la non-prolifération des armes de destruction massive, ainsi qu'aux débats ministériels sur la « création d'un partenariat régional en Afghanistan et en Asie centrale comme modèle de l'interdépendance entre sécurité et développement », et bien d'autres. Ils ont permis l'adoption d'importantes déclarations du président du CSNU, y compris celles consacrées à la Stratégie universelle de prévention des conflits. Ce sont les premiers documents du CSNU d'engagement politique élaborés et adoptés sous le leadership du Kazakhstan. Ils évoquent le caractère conflictuel des relations internationales actuelles, en proposant des solutions pratiques et des recommandations.

Jusqu'à la fin de notre mandat, nous allons continuer à promouvoir activement au sein du CSNU des initiatives en matière de la lutte contre le terrorisme, de garantie de la stabilité en Afrique. Nous allons également contribuer à l'adaptation du Conseil et du système onusien aux menaces et défis rencontrés par l'humanité au XXIe siècle.

PL : La situation géostratégique du Kazakhstan place ce pays comme un pont entre l'Europe et l'Asie. Au-delà de ce cliché trop facile, comment analysez-vous la situation politico-stratégique autour de vous ? la question iranienne, le conflit afghan qui s'éternise, la politique russe et plus largement la sécurité de l'Asie de l'Ouest ?

K.A : Effectivement, l'Asie centrale est une région d'une grande importance géostratégique et son rôle dans la politique globale ne cesse de s'accroître. On peut y voir la mise en place de projets importants, comme l'Union économique eurasiatique, mais aussi les initiatives « One Belt, One Road » (OBOR), et « C5+1 » qui regroupe l'Asie centrale et les États-Unis. La stratégie de l'Union européenne en Asie centrale se

Président du Kazakhstan, Noursoultan Nazarbaïev, au Conseil de sécurité des Nations unies, le 18 janvier 2018

renouvelle et bien d'autres projets se mettent en place. Par ailleurs, il existe également des plateformes de dialogue entre l'Asie centrale et l'Union européenne, ou encore le Japon et la Corée du Sud.

La coopération économique avec l'Iran poursuit son développement progressif selon des principes de pragmatisme et de bénéfice mutuel. Le Kazakhstan, qui n'a pas d'accès direct à la mer, priorise la coopération dans les domaines du transport et des infrastructures. D'ailleurs, en 2014, les pays de la région ont achevé la construction du chemin de fer reliant la Chine, le Kazakhstan, le Turkménistan et l'Iran.

Il est très important pour nous de maintenir l'activité du« Plan universel des actions communes », qui contribue essentiellement à la désescalade régionale et globale, surtout en matière de non-prolifération. C'est cette même position que le Kazakhstan a confirmée lors du *briefing* du CSNU sur la situation en Iran au début de janvier dernier.

La situation en Afghanistan demeure la plus compliquée. Nous ne pouvons pas rester sans inquiétude face à la montée de l'activité terroriste et l'apparition des détachements de Daech. Il convient d'appliquer des mesures internationales communes pour surmonter les menaces et l'instabilité qui fragilisent la cohésion de la société afghane. Le Kazakhstan contribue à la stabilisation de l'Afghanistan par le biais de l'aide humanitaire et de l'enseignement, ainsi qu'à travers notre mandat au CSNU. Comme mentionné précédemment, le Kazakhstan a profité de son poste de président du Conseil pour organiser des débats ministériels sur l'Afghanistan et l'Asie centrale, débats qui ont poussé le président à appeler la communauté internationale à aider l'Afghanistan grâce à une coopération régionale élargie et à un usage plus efficace de la diplomatie préventive. Le Kazakhstan a également organisé, pour la première fois depuis 8 ans, un séjour sur place durant lequel les délégations des pays membres du CSNU ont pu se rendre directement compte de la situation et appréhender les domaines qui requéraient en priorité une aide.

Nous considérons que la création d'un *hub* régional de l'ONU à Almaty est un élément important. Il devrait compléter l'activité du Centre onusien sur la diplomatie préventive pour l'Asie centrale à Achkhabad et permettre d'aborder un grand nombre de problèmes rencontrés par l'Afghanistan et la région en général.

Il est bon de noter que la situation politique en Asie centrale est stable. Les pays de la région ont intensifié les recherches sur l'ensemble des questions bilatérales et multilatérales, y compris les frontières, l'utilisation de l'eau, l'énergie et le commerce.

Les cinq pays d'Asie centrale entrent aujourd'hui dans une ère de changements positifs qui permettent de renforcer les perspectives d'intégrité, d'interdépendance et, peut-être, d'autonomie de la région. Nous sommes profondément convaincus que la résolution de potentiels défis intérieurs ou extérieurs n'est possible que par l'intensification de la coopération économique au sein de la région. En pratique, cela veut dire le renforcement des liens avec nos voisins, la recherche de nouvelles interactions, l'ouverture aux opportunités de croissance commerciale, la libre-circulation de la main-d'œuvre, des services et autre.

PL : M. le ministre, votre pays est en première ligne dans la lutte contre le terrorisme. Vous faites partie de l'Organisation de coopération de Shanghaï, réunissant, la Russie, la Chine, le Kirghizstan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan et désormais l'Inde et le Pakistan, créée dans la même ville, les 14 et 15 juin 2001. Comment voyez-vous le développement de la menace terroriste aujourd'hui et les perspectives pour lutter contre ce fléau ?

K.A : Les événements de l'année dernière ont clairement démontré que personne n'est épargné par le terrorisme. Hélas, cette menace est devenue une réalité pour le Kazakhstan aussi. Aujourd'hui, nous comprenons bien que ce fléau ne peut être combattu que par un effort commun.

Le système des relations internationales est de plus en plus imprévisible en raison de contradictions croissantes entre les grandes puissances. Les sanctions économiques, les menaces mutuelles et la volonté de relancer la course aux armements ne contribuent pas au renforcement de la paix et de la stabilité. Et cela complique également la lutte de la communauté internationale contre le terrorisme.

En 2015, depuis la tribune de la 70e session de l'Assemblée générale des Nations unies, le président Noursoultan Nazarbaïev avait annoncé des initiatives concrètes dans la lutte contre le terrorisme, y compris l'établissement de la Coalition mondiale contre le terrorisme sous les auspices de l'ONU. L'élaboration et la présentation, le 19 janvier dernier, au siège de l'ONU, du projet initial du « Code de conduite

pour un monde libéré du terrorisme » est le premier pas vers la mise en place de cette initiative. Les objectifs principaux de ce document visent à créer une coalition internationale de pays partenaires engagés dans la lutte contre le terrorisme et ont pour ambition un monde libéré du terrorisme à horizon 2045, anniversaire du centenaire de l'ONU.

Outre les efforts collectifs amenés par les Nations unies, il est important de renforcer la coopération contre le terrorisme dans le cadre des institutions internationales. La Convention de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) pour la lutte contre l'extrémisme, signée à Astana le 9 juin 2017, vise la consolidation de l'encadrement juridique international, une coopération plus efficace entre les pays membres et l'amélioration de la législation dans ce domaine.

L'augmentation de la menace terroriste en Asie nous amène à la création d'un mécanisme panasiatique de renforcement des mesures de confiance et du maintien de la sécurité et de la stabilité. À cet égard, un rôle particulier est attribué à la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie (CICA) qui a été créée à l'initiative du président Nazarbaïev. Aujourd'hui, ce forum, qui réunit 26 pays dont l'Égypte, l'Israël, l'Inde, le Pakistan, la Chine et le Vietnam, a prouvé son efficacité et sa pertinence dans le climat actuel. Cette plateforme doit être utilisée à l'avenir pour améliorer l'efficacité de la lutte commune contre le terrorisme.

PL : Le Kazakhstan est au cœur des négociations pour un accord de paix en Syrie. Quel est l'état actuel des négociations et quelles perspectives voyez-vous se dessiner alors que Daech est en train d'être éliminé de la carte politico-militaire de la région ?

K.A : En 2017, huit sessions de négociations sur la situation en Syrie ont eu lieu avec le soutien de l'ONU et la participation des délégations gouvernementales de Syrie et de l'opposition armée, en présence de la Russie, de la Turquie et de l'Iran, en tant que pays garants, ainsi que des États-Unis et de la Jordanie dans le rôle d'observateurs.

Ce format de pourparlers unique est efficace et a réuni des pays garants, chargés de mettre en œuvre les résultats des négociations d'Astana. Pour la première fois, les parties opposantes, les représentants du gouvernement syrien et de l'opposition armée, se sont réunis autour d'une table. Je souhaite souligner le fait que cette forme de conversation ne remplace en aucun cas les autres types de négociations, mais elle vient soutenir les pourparlers de Genève sous l'égide de l'ONU.

Les négociations d'Astana ont abouti à un cessez-le-feu et nombre d'accords ont été signés en vue de le renforcer, notamment la création de zones de désescalade dans les provinces comptant 2 millions d'habitants. Dans ces territoires, toutes les mesures nécessaires sont prises pour assurer un accès rapide et sécurisé à l'aide humanitaire, ainsi qu'à l'assistance médicale et pour assurer la réparation des infrastructures. Grâce aux efforts des participants aux négociations à Astana, un consensus international s'est formé. Il est maintenant temps de lancer une discussion objective des questions politiques.

En ce qui concerne la lutte contre l'État islamique, il est encore prématuré de parler d'une victoire totale sur le terrorisme en Syrie. Nous espérons que les parties syriennes se concentreront sur la transition politique et la reconstruction d'un pays ravagé par la guerre, comme l'avait ordonnée la ré-

Débats ministériels sur l'Afghanistan et l'Asie centrale, Conseil de sécurité des Nations unies, 19 janvier 2018

solution 2254 du Conseil de sécurité de l'ONU. Je suis certain que cela dépendra aussi des négociations à Genève. Il est capital d'éviter toute autre escalade du conflit, car le risque d'une relance terroriste est très élevé.

PL: M. le ministre, au plan économique, le Kazakhstan voit son développement essentiellement favorisé par les hydrocarbures. Mais ces ressources ne sont pas éternelles. Des pays, comme les Émirats arabes unis, sont déjà rentrés dans une perspective de l'après-pétrole par la technologie et l'innovation. Le Kazakhstan a-t-il déjà commencé à se projeter dans ce futur qui peut être proche?

K.A: En 2017, après avoir surmonté les conséquences de la crise économique mondiale, l'économie kazakstanaise a connu un nouveau rebond. Ainsi, le Kazakhstan a enregistré un taux de croissance de son PIB de 4% et de la production industrielle de plus de 7%. Or, nous nous rendons compte que l'époque de la « manne pétrolière » touche à sa fin et que le pays doit trouver d'autres pistes de développement. C'est pourquoi un grand nombre de stratégies politiques ont été adoptées. Elles proposent des objectifs concrets et des mesures qui visent à diversifier notre économie, à développer nos exportations et à numériser notre industrie.

La dépendance économique du Kazakhstan envers le pétrole et le gaz s'amenuise. La part du secteur des services dans le PIB du pays a augmenté et nous avons noté une croissance dans l'industrie de transformation. En outre, en 2017, nous avons adopté la Stratégie nationale d'investissement pour 2018-2022, qui vise à attirer les investissements étrangers directs dans les secteurs non primaires de l'exportation.

Dans son message de janvier 2018 sur l'état de la Nation, le président Nazarbaïev a assigné au gouvernement la tâche de faire de l'industrialisation le secteur phare des nouvelles technologies. Dans le domaine pétrolier en particulier, nous travaillons activement à l'introduction de plateformes agrémentées des nouvelles technologies de l'information, à l'augmentation des exigences en matière d'efficacité énergétique et de respect de l'environnement par les entreprises.

Des mesures spécifiques sont prises pour inciter les entreprises à investir dans les technologies «vertes». Nous avons pour tâche d'atteindre 30% d'énergie alternative au Kazakhstan d'ici 2030. Aujourd'hui, il existe 55 sources d'énergie renouvelable d'une capacité totale de 336 MW. En 2017, elles ont produit environ 1,1 milliard de kWh d'énergie «verte» et nous étudions pour le Kazakhstan les possibilités offertes par les nouvelles technologies présentées lors de l'exposition internationale « EXPO-2017 » sur le thème de « L'énergie future » qui a eu lieu en 2017 à Astana.

Nous nourrissons d'ambitieux espoirs pour le développement du complexe agro-alimentaire. Notre politique agricole vise à améliorer radicalement la productivité, la croissance des exportations de produits agricoles transformés et à introduire de plus en plus de nouvelles technologies.

PL: L'Union économique eurasiatique, conclue entre la Russie, la Biélorussie et votre pays fonctionne depuis 2015. Pouvez-vous déjà tirer un bilan et quelques perspectives?

K.A: En tant que plus grand pays enclavé du monde, notre État cherche à avoir accès à de nouveaux marchés pour ses

produits. C'est l'un des objectifs majeurs de notre participation à l'Union économique eurasiatique (UEEA).

La formation de cette Union est intervenue dans un contexte difficile. En raison de la crise économique mondiale, le rythme du développement économique des États membres de l'UEEA a baissé. La chute des prix des principaux produits d'exportation dans le contexte des sanctions réciproques des pays de l'Ouest et de la Russie a entraîné la réduction du commerce extérieur avec les pays tiers et du commerce au sein de l'Union. Dans le même temps, selon les experts, sans participation à l'UEEA, les conséquences négatives de la crise pour nos pays seraient encore plus graves.

Cependant, l'UEEA a passé avec succès l'étape du devenir, a affermi son autorité internationale, et les liens commerciaux et économiques entre elle et divers pays se développent bien. La base juridique de l'UEEA a été créée et se perfectionne constamment. Ses organes – la Commission économique eurasienne et la Cour de justice fonctionnent comme prévu.

Malgré les problèmes existants, l'intégration a un effet positif sur le développement des économies des États de l'Union. Nous travaillons ensemble et nous nous rencontrons régulièrement pour discuter de questions importantes. Nos économies se synchronisent peu à peu, ce qui active les coopérations. Le commerce entre les membres de l'UEEA a considérablement augmenté depuis 2017.

Actuellement, nous avançons activement vers l'établissement d'un marché commun basé sur les« quatre libertés » : circulation des biens, des services, des capitaux et du travail. Un marché unique des médicaments et des produits médicaux a été lancé en avril 2017. La création d'un marché commun de l'électricité et de l'énergie est prévue pour l'année 2019. Pour 2025, il est prévu de créer des marchés communs pour le gaz, le pétrole et les produits pétroliers ainsi qu'un organisme supranational pour réglementer le marché financier, probablement situé à Almaty.

Les citoyens des pays de l'UEEA peuvent travailler dans l'un des États membres de l'Union sans permis de travail et faire valoir leurs diplômes sans avoir besoin de les faire certifier.

Les processus de négociations sur des accords de coopération commerciale et économique et la création de zones de libre-échange avec plus de 10 pays ont été lancés. Il existe déjà un accord préférentiel entre la CEEA et le Vietnam. L'adhésion du Kazakhstan à l'UEEA a créé des conditions favorables à la croissance économique, et à l'amélioration du bien-être de nos citoyens ; elle a également garanti l'accès de la production du Kazakhstan aux marchés des pays tiers. Elle ouvre également la possibilité d'une coopération renforcée, égalitaire et avantageuse entre États-membres, ainsi qu'avec les autres pays.

> “ Aujourd'hui, les relations franco-kazakhstanaises sont un exemple de coopération efficace et complémentaire, fondée sur des fortes traditions d'amitié et de soutien mutuel. ”

PL : ...Toujours dans un même ordre d'idée, la Chine vient de lancer son grand projet de route de la soie. Comment le Kazakhstan voit-il ce projet – qui fut d'ailleurs lancé par le président Xin Jinping lors d'une visite dans votre pays en 2013 – et comment compte-t-il bénéficier de ses retombées potentielles ?

K.A : En tant que premier pays situé sur le trajet de l'OBOR, et acteur clé du projet d'autoroute « Europe occidentale-Chine occidentale» et d'une ligne ferroviaire « Kazakhstan-Turkménistan-Iran-Golfe persique», le Kazakhstan est le lien essentiel entre l'Europe et la Chine, et une des composantes principales du pont continental eurasiatique.

Dans ce contexte, le mégaprojet chinois offre au Kazakhstan l'opportunité de procéder au développement accéléré de son industrie et d'obtenir des infrastructures de transport et de logistique efficaces. L'interconnexion du couloir de transit kazakhstanais avec le réseau de transport dans le cadre de l'OBOR permettrait de créer un système de transport avancé et compétitif et des *hubs* logistiques internationaux qui relieront les marchés mondiaux.

La nouvelle politique économique « *Nourly Jol* », annoncée par le président Nazarbaïev en 2014, correspond largement aux projets de développement de l'OBOR. Les deux programmes stratégiques mettent l'accent sur le développement

Processus d'Astana. La 8e réunion des négociations inter-syriennes s'est tenue à Astana les 21 et 22 décembre 2017

du potentiel des transports, sur la mise en place de conditions favorables à la coopération commerciale, économique et, globalement, sont parfaitement complémentaires. Aujourd'hui, le Kazakhstan et la République populaire de Chine mettent en œuvre le plan de coopération sur l'interface de la stratégie de « *Nourly Jol* » avec le programme chinois, signé en 2016 à Hangzhou. Le secteur des transports et de la logistique a déjà produit des résultats tangibles : le trafic de conteneurs sur l'itinéraire Chine-Kazakhstan-Europe est doublé chaque année. Pour la seule année 2017, le transport par cette voie a enregistré 201 000 conteneurs et nous prévoyons que leur volume atteindra 2 millions unités d'ici 2020.

PL : Si nous regardons les relations de votre pays avec l'Union européenne, nous voyons qu'il a conclu un accord de partenariat et de coopération avec l'UE, mais qu'il ne fait pas partie du « Partenariat oriental » qui associe plusieurs pays du Caucase et de la frontière Est de l'Union. Comment voyez-vous le développement des liens avec l'Europe et ses institutions ?

K.A : L'objectif du Partenariat oriental est d'assurer une intégration plus étroite entre l'UE et les pays non-membres de l'espace postsoviétique. Ce programme apporte un soutien substantiel au développement économique de ces États, renforce leurs institutions démocratiques et améliore la situation des droits de l'homme. Nous saluons toutes les initiatives visant à approfondir l'intégration interrégionale, respectons le choix des pays dont l'objectif ultime est d'adhérer à l'UE et nous espérons que la mise en œuvre du programme du Partenariat oriental continuera de répondre aux intérêts de toutes les parties concernées.

Le Kazakhstan, à son tour, participe activement à un autre programme interrégional – la « Stratégie de l'UE pour l'Asie centrale » – et à la plateforme connexe de dialogue l'UE-Asie centrale. Dans ce cadre, les cinq pays de la région coopèrent avec l'UE pour renforcer leurs capacités dans des domaines tels que la sécurité, l'éducation, la gestion des ressources en eau, l'énergie, les transports et les droits de l'homme. Le Kazakhstan, comme les autres pays d'Asie centrale, est intéressé à poursuivre la coopération avec l'UE dans ces termes en particulier, dans le cadre de mise à jour de la « Stratégie de l'UE pour l'Asie centrale », prévue en 2019, dont la tâche est de tenir compte au maximum de toutes les priorités et les besoins des États de la région.

PL : M. le ministre, pour terminer pourriez-vous nous parler de la relation avec la France. Comment se porte les relations entre les deux pays ? Quels axes politiques et économiques seraient susceptibles de trouver les développements les plus prometteurs ?

K.A : Aujourd'hui, les relations franco-kazakhstanaises sont un exemple de coopération efficace et complémentaire, fondée sur de fortes traditions d'amitié et de soutien mutuel. Pour nous, la France est un ami fiable, un partenaire stratégique.

Le 25 janvier 2018, le Kazakhstan et la France ont fêté le 26e anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques. Au cours de ces années, nous avons réussi à enregistrer des succès notables en matière d'expansion de notre coopération. La France a été l'un des premiers pays occidentaux à reconnaître la souveraineté de notre État. Le premier dirigeant européen à visiter le Kazakhstan indépendant était le président François Mitterrand.

Notre coopération, en particulier dans les domaines politiques et économiques, a été renforcée de manière dynamique au cours d'une interaction fructueuse avec les dirigeants de la France qui lui ont succédé, à savoir Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy et François Hollande.

Un cadre normatif étendu des relations bilatérales a été créé. Le Traité de partenariat stratégique signé en 2008, dont nous célébrons le 10e anniversaire cette année, y occupe une place de choix. Les liens entre les Parlements des deux pays se sont renforcés. La coopération se développe activement entre Almaty et Rennes, Almaty et Cannes. Astana coopère avec Nice. Les échanges culturels et humanitaires se sont développés - en 2014, une filiale de l'Université de la Sorbonne a été ouverte à Almaty. Depuis mars 2015, la liaison aérienne directe entre nos capitales a été ouverte.

La France est également notre principal partenaire commercial et économique dans l'Union européenne. À ce jour, les investissements français dans l'économie kazakhstanaise ont dépassé les 13 milliards de dollars. Parmi les exemples de coopération bilatérale réussie, citons la création d'une usine de production de lingots de titane, la création d'une usine de production de locomotives et des activités dans le domaine de l'extraction d'uranium. La mise en œuvre de plusieurs autres projets d'investissement est en cours.

> “La France a été l'un des premiers pays occidentaux à reconnaître la souveraineté de notre État. Le premier dirigeant européen à visiter le Kazakhstan indépendant était le président François Mitterrand.”

Les partenaires français ont présenté l'un des pavillons les plus intéressants de l'Exposition internationale EXPO-2017 à Astana, où les réalisations avancées de la France dans le domaine des énergies renouvelables ont été démontrées. Je voudrais noter que le Bureau des expositions internationales a décerné une médaille de bronze au Pavillon français.

Tous ces résultats significatifs laissent à penser que les relations franco-kazakhstanaises continueront à se développer avec succès, dans l'esprit d'un partenariat stratégique pour la prospérité de nos États et de nos peuples. ■

Entretien mené par Pascal Lorot

Exposition internationale Astana 2017 : Quelle place pour la France ?

Entretien avec Pascal Lorot

En votre qualité de commissaire général de la France pour l'Exposition internationale Astana 2017, vous avez séjourné quatre mois au Kazakhstan en position d'observateur privilégié. Quel premier bilan en faites-vous ?

Beaucoup doutaient de la capacité du Kazakhstan à organiser une exposition internationale, la première jamais tenue en Asie centrale. Force est de constater que cette dernière a été un vrai succès.

Quelques chiffres tout d'abord. Plus de 115 pays ainsi qu'une vingtaine d'organisations internationales y ont participé. Plus de quatre millions de personnes l'ont visitée. Sans compter les innombrables missions et délégations de tous ordres qui, venant des quatre coins de la planète, s'y sont succédé.

Au-delà, l'exposition a représenté une formidable opportunité pour faire le point sur les grands défis et enjeux énergétiques mais aussi environnementaux de notre planète. Le thème retenu par les organisateurs, « l'énergie du futur », ouvre en effet sur une multitude de sujets, certes complémentaires les uns des autres, comme les nouvelles technologies en matière énergétique ou encore les questions liées au développement durable, à la gestion intelligente des ressources de notre planète, par définition de plus en plus rares. Des centaines de conférences techniques et scientifiques rassemblant experts, universitaires et professionnels ont pu être organisées sur tous ces sujets, donnant lieux à des débats de haute qualité.

Enfin, les plus hautes personnalités politiques se sont pressées à Astana. La Russie, l'Inde, la Chine, l'Iran, l'Allemagne, la Turquie, la Bulgarie, la Pologne… et quelques dizaines d'autres pays encore ont été représentés par leur président ou leur Premier ministre, lorsque pour d'autres c'était par leur roi ou prince (Espagne, Thaïlande, Monaco…). Bref, un vrai carrousel diplomatique au cœur de l'Asie centrale qui a permis au Kazakhstan de se faire connaître, de renforcer ses liens politiques mais aussi d'émerger aux yeux du plus grand public, qui finalement le connaissait peu, comme un acteur régional de premier plan.

Et pour la France ?

La France était présente en force à Astana. Nous avions l'un des plus grands pavillons et, surtout, nous y avons amené les fleurons de nos entreprises. Les plus grandes bien sûr telles Total, Saint-Gobain, Peugeot, Vicat ou encore Veolia, mais aussi de plus petites à travers l'ADEME qui était, en quelque sorte, leur ambassadeur ; sans oublier le syndicat francilien Syctom qui a beaucoup impressionné à travers son expertise reconnue en matière de traitement des déchets, ou encore

Pascal Lorot, avec dans les mains le prix décerné par le magazine Exhibitor

l'organisation internationale Iter, basée dans le Sud-Est de la France dont le projet est, rien de moins, de créer une énergie inépuisable.

Autant dire que nous avons amené technologie et innovation sur notre pavillon. Cet effort a payé puisque, de l'avis général, il est considéré comme ayant été un des plus riches et intéressants et, sanction suprême, il a accueilli quelque 600 000 visiteurs, soit une des fréquentations parmi les plus élevées de toute l'exposition, si l'on exclut bien sûr le pavillon du Kazakhstan.

Allons un peu plus loin. Quel intérêt y-a-t-il à être présent dans ce type de manifestation ? Et qu'en est-il pour la France plus particulièrement ?

Il est utile, me semble-t-il, pour apporter une réponse circonstanciée à votre question, de se replonger un peu dans l'histoire. Les premières grandes expositions remontent au milieu du XIXe siècle quand l'Angleterre, rapidement suivie

par la France, organisent toutes deux en alternance ce que l'on doit bien appeler de grands shows populaires et patriotiques destinés à montrer à leur population et au reste du monde, les grandes avancées scientifiques de la planète mais aussi la réalité culturelle et la diversité d'un monde que bien peu appréhendent alors. Nous sommes en effet à cette époque en pleine révolution industrielle et à un moment de son histoire où l'Europe se lance dans l'aventure coloniale. Puis, pour organiser les expositions, s'assurer de leur qualité mais aussi éviter l'anarchie à mesure que de nouveaux pays vont prétendre accueillir eux aussi de telles expositions, une organisation intergouvernementale est créée en 1928 – le Bureau international des exposition (BIE) dont le siège est à Paris, à charge pour elle de poser les principes et les règles pour les futures expositions universelles et internationales.

Voilà pour le rappel historique qui me semblait nécessaire. Aujourd'hui, quelque 170 États sont membres du BIE et s'inscrivent dans l'esprit d'ouverture, de concorde et d'échange qui préside à ces événements.

Pour répondre maintenant plus précisément à votre question, l'intérêt premier d'une présence réside dans la capacité offerte à mettre en avant, auprès d'un très large public (73 millions de visiteurs à l'exposition universelle de Shanghai en 2010 !), ses succès ou réussites, son savoir-faire dans tel ou tel sujet en fonction de la thématique retenue par l'exposition. On se situe là dans une vraie logique de *soft power* et d'influence. Pour les plus petits États qui n'ont pas forcément la notoriété que peuvent avoir de plus grands, cela constitue aussi une formidable opportunité pour se faire connaître, pour exister au même niveau que les autres « grands pays » car chacun est égal dans les expositions, en un mot de consolider de fait leur existence en tant que sujet de droit international.

Quant à la France, plusieurs réponses peuvent être apportées. Tout d'abord, compte tenu de son importance historique dans l'émergence des expositions mais aussi de la localisation à Paris du siège du BIE, on n'imagine pas la France ne pas en être partie prenante. Ce serait autrement vu comme une vraie faute politique.

Ensuite, il faut bien le reconnaître, compte tenu de la qualité et de la diversité des participants et des délégations gouvernementales qui s'y succèdent, participer à une exposition internationale, lieu neutre par excellence, offre de multiples opportunités de rencontres et d'échanges avec ces interlocuteurs. Bien sûr, sur les thématiques liées au sujet de ladite exposition mais souvent aussi pour traiter des sujets liés à l'actualité internationale ou à des problématiques bilatérales.

Enfin, et c'est peut être là l'argument central et le plus pertinent selon moi, comment ne pas comprendre que ces expositions, et celle d'Astana s'inscrit pleinement dans cette dynamique, offrent de véritables plateformes d'opportunités

Pascal Lorot et Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

d'affaires. Sur un plan plus économique, ne l'oublions pas, le Kazakhstan est un pays riche, abondamment doté en ressources minières et minérales, qui offre de vrais potentiels de coopération. La France y a des positions plus qu'honorables. Au niveau des échanges commerciaux, nous sommes le sixième fournisseur du Kazakhstan. Pour ce qui est des investissements, nous nous situons au troisième rang international pour ce qui concerne les investissements directs, derrière la Chine et la Russie. La plus grande partie de mes efforts a porté sur cette dimension-là, celle de l'économie et des échanges. Avec pour objectif de faire de la diplomatie économique appliquée, d'apporter un appui effectif à nos entreprises pour qu'elles rencontrent des partenaires, ou consolident et renforcent les liens qu'elles avaient déjà avec certaines de leurs

parties prenantes. En un mot être un facilitateur au service de nos entreprises. En premier lieu, celles présentes sur notre pavillon mais aussi au bénéfice de celles qui, venues sur une courte période, entendaient explorer le marché kazakhstanais et, plus globalement, celui de la région Asie centrale.

Comment cela s'est-il traduit concrètement ?

Nous avons mis à disposition des entreprises et institutions françaises présentes un grand espace de réception et les avons accompagnées dans l'organisation de leurs événements, d'un point de vue logistique bien sûr mais surtout pour ce qui est tant de l'identification des bons décideurs gouvernementaux et économiques que de l'invitation de ces derniers. Souvent, ces rencontres ne se sont pas limitées à un échange franco-kazakhstanais *stricto sensu*.

J'en veux pour preuve, par exemple, le séminaire organisé par le Conseil supérieur du notariat qui a rassemblé cent cinquante hauts responsables juridiques et autres professionnels du notariat de dix pays, de la Chine à la Russie, en passant par l'Azerbaïdjan, la Biélorussie ou encore la Mongolie et a abouti à l'identification de plusieurs domaines de coopération. Là, nous sommes dans une vraie logique d'influence au service des intérêts économiques de notre pays.

Au total, nous sommes le pavillon qui, aux dires des organisateurs, a organisé le plus grand nombre de *symposiums*, réunions techniques ou séminaires professionnels sur le site de l'exposition Astana 2017.

On parle de plusieurs milliards d'euros dépensés pour organiser l'exposition d'Astana. N'est-ce pas trop ?

Je ne sais pas. Ce qui est certain, en revanche, c'est que l'on est très en deçà des sommes dépensées pour l'exposition de Milan en 2015 ou pour celle qui se profile à Dubaï en 2020. La sagesse budgétaire était au rendez-vous.

Qui plus est, au-delà des éléments financiers, cette exposition a permis au Kazakhstan, qui est, ne l'oublions pas, un tout jeune État, de gagner en visibilité et en notoriété au niveau international. Qui connaissait véritablement ce pays avant Astana Expo 2017 ?

Elle l'a conduit aussi à se doter d'infrastructures de qualité qui vont perdurer et contribuer au développement économique du pays. Il n'y a qu'à visiter Astana pour se rendre compte que l'on est bien loin de clichés propagés ici ou là et que cette capitale bâtie au cœur des steppes centre-asiatiques a tout d'un futur Dubaï. Enfin, tout a été pensé pour l'après exposition. Les bâtiments de cette dernière sont d'ores et déjà programmés pour accueillir le Centre financier international d'Astana en cours de création, qui se veut le futur *hub* financier et la principale place boursière d'Asie centrale.

Le président Noursoultan Nazarbaïev lors de sa visite officielle du pavillon France

Dans dix ans, que restera-t-il, selon vous, de cette exposition Astana 2017 ?

Sans doute le marqueur de l'insertion véritable du Kazakhstan dans le concert international, avec la perception d'un pays émergent dynamique et volontaire.

Ensuite, rêvons un peu. Chaque exposition a laissé une trace architecturale qui incarne pour partie au moins la ville où elle s'est tenue. La Tour Eiffel, symbole alors décrié de l'exposition universelle de 1889, en est la meilleure illustration. Gageons que la magnifique et gigantesque sphère du pavillon du Kazakhstan constitue, à horizon de quelques années, l'image de modernité d'un pays que peu jusqu'alors connaissaient. ■

(Cet article est extrait de l'entretien accordé par Pascal Lorot à la revue Politique Internationale*, numéro 157, automne 2017)*

Francis Étienne, Pascal Lorot et Yerbol Shormanov lors de la cérémonie d'inauguration du pavillon France, le 10 juin 2017

Pour un partenariat renforcé entre la France et le Kazakhstan

Entretien avec S.E. M. Jean Galiev

Jean Galiev est ambassadeur de la République du Kazakhstan en France

Pascal Lorot : Monsieur l'ambassadeur, vous avez pris vos fonctions en France en décembre dernier. Quelles sont vos premières impressions ? Êtes-vous heureux de retrouver un pays dont vous parlez la langue et où vous avez passé déjà plusieurs années ?

Jean Galiev : J'ai été honoré par la haute confiance que le président de la République du Kazakhstan, M. Noursoultan Nazarbaïev, m'a accordée en me nommant au poste d'ambassadeur. Pour moi c'est une immense faveur et un grand crédit de confiance de représenter mon pays au cœur de l'Europe. Mais c'est avant tout une responsabilité colossale qui m'incombe et j'en suis tout à fait conscient.

Je suis très motivé pour servir mon État et inspiré pour contribuer au renforcement et à l'élargissement du partenariat stratégique qui lie le Kazakhstan et la France depuis la signature du Traité par lequel il a été instauré en 2008. C'est donc avec ce sentiment d'enthousiasme que je viens dans ce pays que j'aime beaucoup.

Quant à mes « premières impressions », sachant que depuis 2001, c'est déjà ma troisième mission dans votre pays (sans compter les années de formation dans les années 1994-1998), je pense que je n'en ai qu'une seule. Il s'agit du nouveau dynamisme de la France sous impulsion du chef de l'État M. Emmanuel Macron. Les changements positifs, surtout sur la scène internationale, sont évidents. Je pense notamment à l'approche multilatérale renforcée de la diplomatie française qui met encore plus en valeur le rôle des Nations unies dans la résolution des grandes questions de l'agenda mondial.

Lors de mon audience à l'Élysée, à l'occasion de la présentation de la Lettre de créance m'accréditant auprès du président de la République française, j'ai ressenti son énergie, son pragmatisme, son ouverture, son charisme et sa volonté de propulser le partenariat stratégique entre nos deux pays, dont Astana et Paris vont célébrer le 10e anniversaire cette année.

P.L : Quels sont les sujets qui devraient marquer les relations entre la France et le Kazakhstan dans les mois à venir ?

J.G : Comme vous le savez, depuis le 1er janvier 2017 et pour deux ans, le Kazakhstan occupe un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. Durant le mois de janvier de l'année en cours, mon pays y a assuré avec succès la présidence tournante. Donc, dès mon arrivée en poste à Paris, j'ai commencé à travailler étroitement avec mes collègues du Quai d'Orsay qui partagent avec nous la riche expérience de la France, membre permanent et très actif du Conseil de sécurité de l'ONU. J'espère que cette interaction de nos deux pays restera fructueuse pour le renforcement de la paix, de la sécurité, de la stabilité et du développement de notre planète. Je pense aussi au dossier climatique qui a une importance grandissante.

Toujours dans l'esprit du partenariat stratégique, moi et mon équipe à Paris travaillons à l'approfondissement et à l'élargissement des relations kazakhstano-françaises dans tous les domaines sans exception.

La coopération économique occupe une place particulière dans nos échanges. La France est le 5e partenaire commercial du Kazakhstan. Ces dix dernières années, les investissements français dans notre économie ont dépassé la barre de 13 milliards d'euros. Des dizaines de grands projets ont été réalisés au Kazakhstan avec la participation des compagnies françaises telles que Total, Areva, Alstom, Vicat, Danone et d'autres. Les entreprises françaises, dotées de technologies avancées et d'innovations ultra-modernes, ont toutes les opportunités pour participer à de nouveaux projets concrets qui sont en cours de conception et/ou de réalisation dans le cadre du programme de la troisième modernisation industrielle du Kazakhstan…

P.L : Pourriez-vous nous donner quelques indications plus précises à ce sujet ?

J.G : Dans son message annuel à la nation, publié le 10 janvier dernier, le président de la République du Kazakhstan a déclaré : « Aujourd'hui, l'humanité entre dans l'époque de la quatrième révolution industrielle. Les technologies modernes transforment le monde. Les mutations technologiques mondiales véhiculent autant de nouveaux défis que de nouvelles opportunités de croissance. Une chance historique s'offre à nous pour intégrer les rangs des 30 pays les plus développés. » À cet égard, le chef de l'État a fixé dix orientations et objectifs concrets :

– L'industrialisation doit devenir l'amiral de la mise en œuvre des nouvelles technologies ;
– Poursuivre le développement du potentiel des ressources.
– Les technologies dites « intelligentes » doivent accélérer le développement du secteur agro-industriel ;
– Augmenter l'efficacité des infrastructures de transports et de logistique ;
– Introduire les nouvelles technologies dans le secteur des BTP ;
– « Redémarrer » le secteur financier ;
– La modernisation doit s'appuyer sur le capital humain ;
– Augmenter l'efficacité de l'administration publique ;
– Renforcer la lutte contre la corruption et assurer la primauté du droit ;
– Introduire le concept de villes intelligentes pour une « Nation intelligente ».

J'invite vivement les grandes, moyennes et petites entreprises françaises à réfléchir à ces aspirations du Kazakhstan, tout en analysant des opportunités éventuelles pour elles. Je me tiendrai disponible pour étudier leurs initiatives et propositions convergentes. Sur la base de nos discussions, j'informerai ma capitale et nous essayerons de promouvoir des projets porteurs.

Jean Galiev et Pascal Lorot

P.L : Et pour 2018 ?

J.G : Comme je l'ai déjà dit, l'année 2018 sera marquée par le 10e anniversaire du partenariat stratégique et privilégié entre nos deux États. C'est sous de bons auspices et dans l'esprit du rapprochement que nous avons l'intention, avec nos collègues et amis français, d'œuvrer au démarrage d'une nouvelle étape historique de nos relations.

Certes, ce travail nécessitera un cadre élargi « de nouvelle génération », des bases juridiques et contractuelles conformes aux aspirations d'Astana et de Paris. Un tel cadre existe. Il s'agit du nouvel Accord de partenariat et de coopération renforcé (APCR) entre la République du Kazakhstan, d'une part, et l'Union européenne et ses États membres, d'autre part. Ce document a été signé en décembre 2015 et il est partiellement entré en vigueur le 1er mai 2016. Cet accord divisé en neuf chapitres couvre 29 axes de coopération dans les domaines du commerce, de l'énergie, des transports, de la protection de l'environnement, des douanes, de la justice, des droits de l'homme, de la sécurité internationale et régionale et bien d'autres.

Pour que les parties prenantes puissent en profiter pleinement, il faut qu'il soit ratifié par tous les parlements nationaux. À ce jour, l'APCR a été ratifié par le Kazakhstan en avril 2016. Vingt États-membres de l'UE ont également terminé cette procédure. Je salue le vote favorable qui a eu lieu à l'Assemblée nationale de la République française le 18 décembre 2017, ainsi qu'au Sénat le 15 février 2018. Nous espérons que la loi autorisant la ratification sera promulguée très prochainement.
Je tiens à souligner que tous les participants à cet accord en ont besoin à parts égales. Il contribuera à l'élargissement considérable des horizons de nos interactions et à l'ouverture de nouvelles opportunités de coopération dans tous les domaines qui représentent un intérêt mutuel. ■

Entretien réalisé par Pascal Lorot

En exclusivité, en scannant avec votre *smartphone*, vous pouvez visionner la vidéo projetée par le pavillon de la France pendant toute la durée de l'Exposition

GALERIE DE PHOTOS

Aïman Mussakhodjaeva, violoniste, rectrice de l'Université des Arts d'Astana, présidente du festival international du film «Eurasia»

L'acteur américain John Malkovich devant notre pavillon

Avec Sébastien Loeb lors de l'escale à Astana du rallye «Silk Way» Moscou-Pékin

Signature de contrat dans notre pavillon entre l'Air Liquide et Pavlodar Oil Chemical Refinary LLP

Jacques Attali et Pascal Lorot lors de l'inauguration du pavillon français

Nos hôtesses habillées par Armor Lux

Avec le gouverneur de la région de Karaganda, Erlan Koshanov, sur l'espace Total

Malgorzata Thouard, Jean-Christophe Fromantin, Pascal Lorot et Jean-Baptiste Lemoyne

Avec Malgorzata Thouard et le prix de bronze décerné par le Bureau international des Expositions

Avec les sénateurs Yves Pozzo di Borgo, Christophe Frassa, André Reichardt et l'ambassadeur Francis Etienne

La (jeune) équipe du pavillon de la France

Jean-Baptiste Lemoyne dans le «fauteuil béton» Le Corbusier sur l'espace Vicot

Pour accueillir les visiteurs, Mariane, *fresque de 7m sur 3m réalisée par l'artiste Yann Dalon*

Avec Ludovic Bource, Oscar de la meilleure bande son pour The Artist

Avec Souleymane Cissé, chef de file du jeune cinéma africain et président du jury du festival Eurasia

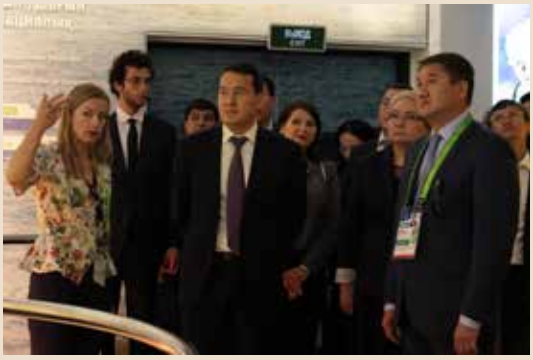

Avec Alikhan Smaïlov, conseiller économique du président du Kazakhstan

Florent Vaillot, le président de l'ADEME Bruno Lechevin et son équipe

Visite du pavillon français avec M. Noursoultan Nazarbaïev, président du Kazakhstan

Accueil d'une délégation africaine

Échanges avec Bakytjan Saguintaïev, Premier ministre du Kazakhstan

La France, un pays apprécié mais qui évolue dans un environnement concurrentiel

Entretien avec Lyazzat Shatayeva

Journaliste à Kazakh TV, vous avez couvert de manière privilégiée l'exposition internationale Astana 2017. Quel jugement portez-vous sur cette grande manifestation ?

Pour être honnête, l'idée de l'exposition n'a pas ravi tout le monde. Un projet de cette ampleur nécessitait des dépenses publiques de taille, et ce alors que le pays était dans une situation économique difficile… Il était surveillé de près. Mais dès que l'exposition a ouvert ses portes, tout le monde est tombé d'accord. Ça a été l'un des moments les plus joyeux dans l'histoire récente du Kazakhstan, un moment d'unité, de connexions, de vision partagée et d'échanges positifs. Cela a transcendé notre pays. L'exposition a ouvert une fenêtre sur l'avenir pour ses visiteurs. Pour nombre d'entre eux, elle représentait le renouveau, le génie humain et un fort potentiel de créativité. Mais tout d'abord, l'exposition 2017 a attiré l'attention des médias internationaux et du public sur Astana, une ville jeune, moderne et dynamique.

Diplômée de New-York University, Lyazzat Shatayeva est productrice et journaliste à Kazakh TV

Et sur le pavillon de la France ?

La presse a couvert les nombreux événements et contenus présentés par le pavillon français. Les entreprises de technologie et d'ingénierie françaises ont offert aux visiteurs une expérience unique et mémorable grâce à des installations interactives, dont le réacteur thermonucléaire et des véhicules électriques et *smart*, qui ont particulièrement marqué les esprits. La technologie doit être vue, touchée et comprise pour laisser une impression durable, changer les perceptions et générer des politiques intelligentes. Je pense sincèrement que c'est ce que le pavillon français a réussi à faire. La France est un acteur international dans l'accord sur le climat et un leader de l'innovation. Son vaste programme mettait l'accent sur l'approfondissement entre les chercheurs en énergie et les entreprises de nouvelles technologies. Ainsi, le pavillon français a servi de plateforme internationale pour des échanges clef entre universitaires et experts. La présence de la France ne s'est pas limitée à son pavillon. Les artistes français Michael Obrenovitch et Olga Kisseleva ont présenté leur travail au pavillon du Kazakhstan durant la durée de l'exposition. Parmi les temps forts de l'été, on compte le défilé de mode de Pierre Cardin et le concert de David Guetta.

Levée des couleurs au son de la Marseillaise et de l'hymne du Kazakhstan, *le 21 juin 2017, à l'occasion de la journée de la France à Astana Expo*

Comment envisagez-vous la relation franco-kazakhstanaise ?

L'exposition a fortement contribué au développement des connexions – à la fois privées et professionnelles – entre la France et le Kazakhstan. Il me semble qu'approfondir ces liens ne pourra que bénéficier à de nombreux secteurs. Par exemple, la société de diffusion kazakhstanaise Khabar Agency et France 24 ont signé un mémorandum de coopération début octobre. Cela étant dit, la coopération entre le Kazakhstan et la France n'est pas nouvelle. Ces deux pays sont en relation depuis longtemps. La France est le troisième investisseur le plus important au Kazakhstan. Ces dix dernières années, elle a investi près de dix milliards de dollars dans l'économie kazakshtanaise. La France est également le cinquième marché d'exportation et notre sixième fournisseur. Le commerce entre les deux pays a atteint 2,9 milliards de dollars en 2016 et cela devrait être encore plus en 2017. En plus de leurs forts liens commerciaux, le Kazakhstan et la France coopèrent largement dans les domaines de l'éducation et de la culture : l'Institut Sorbonne Kazakhstan à Almaty et l'Alliance française à Astana, Almaty et Shymkent. Si l'on remonte plus loin dans le temps, Charles de Gaulle a été le premier dirigeant étranger à visiter le cosmodrome de Baïkonour en juin 1966. La grande chanteuse Amre Kashaubayev est arrivée en finale d'une compétition de chant organisée lors de l'exposition de Paris en 1925 et est accédée à une reconnaissance mondiale. Pour la première fois, les Français entendaient de la musique du Kazakhstan à la radio. Mon enfance a été bercée par cette histoire, racontée par mon père qui la tenait de son père à lui.

Vous incarnez aujourd'hui la nouvelle génération de dirigeants et de hauts responsables kazakshtanais. Vous voyagez fréquemment, vous avez étudié à l'étranger et êtes complètement ouvert sur le monde. Que représente aujourd'hui la France à vos yeux et à ceux de votre génération ?

Cela fait longtemps que la culture française nous fascine, mais cet attachement a évolué. Pour la génération de mes parents, la France était un pays éloigné représenté par son cinéma, sa littérature et sa musique. C'était le pays des *Mousquetaires* de Dumas, de la sensualité d'Alain Delon, de la voix merveilleuse de Mireille Mathieu et des chansons éternelles de Joe Dassin. Pour ma génération, la France est bien plus tangible. C'est une destination touristique fréquente – Paris n'est qu'à cinq heures d'avion d'Astana. De plus en plus de jeunes envisagent de faire leurs études en France, en particulier pour les masters, ce qui les pousse à apprendre le français. Pour beaucoup d'entre nous, la France est avant tout une terre d'amis et de contacts. La France et le Kazakhstan ont de beaux jours devant eux. ■

En exclusivité, en scannant avec votre *smartphone*, vous pouvez visionner le bilan filmé de 93 jours de présence de la France à Astana Expo 2017

LA FRANCE À EXPO ASTANA 2017 , C'EST...

- Plus de **600 000 visiteurs** reçus en 93 jours ;
- Quelques **150 délégations** officielles et hautes personnalités accueillies ;
- Une cinquantaine de séminaires et symposiums économiques et d'événements officiels et culturels organisés, soit plus d'un en moyenne tous les deux jours ;
- La plus forte couverture médiatique au Kazakhstan parmi les **115 pays** présents ;
- **Trois prix** : le « coup de cœur » (pavillon favori) de la presse locale couvrant l'exposition, le prix de bronze décerné par le Bureau international des Expositions pour la qualité du traitement de la thématique et le prix du magazine international de référence *International Exhibitor* ;
- Une rigueur exemplaire puisque quelque 30 % du budget alloué par le gouvernement n'ont pas été consommés et restitués au Trésor public.

L'AFRIQUE DE L'ÉNERGIE

Une étude Choiseul

Barrage de Katse au Lesotho

L'énergie, un défi majeur pour Afrique

Pascal Lorot

La Terre vue de l'espace, l'Afrique tout en noir, sans électricité…

L'énergie représente un défi majeur pour l'Afrique. L'essor économique d'un pays est directement corrélé à l'accès libre et sans entrave à des sources d'énergie qui conditionne l'amélioration du niveau de vie des populations ; il est aussi la source du développement. Or, force est de constater que beaucoup reste encore à faire sur un continent où la majorité de la population recourt au bois de chauffe pour faire face à ses besoins. Alors qu'à l'échelle de la planète, une personne sur quatre n'a pas accès à l'électricité, ce chiffre atteint un sur deux en Afrique.

En comparaison de son poids démographique, l'Afrique consomme très peu d'énergie. Elle compte pour 15 % de la population mondiale et seulement 3 % de la consommation énergétique. Un Africain consomme en moyenne dix fois moins d'énergie qu'un Européen… et vingt fois moins qu'un Américain. Et encore ne s'agit-il là que d'une moyenne. En effet, si l'on exclut l'Afrique du Nord et l'Afrique du Sud, la consommation d'un habitant d'Afrique subsaharienne est même inférieure des deux tiers à la consommation moyenne du continent.

De toutes les sources d'énergie, c'est l'électricité qui est la moins représentée puisque 500 millions d'Africains n'y ont pas accès. C'est notamment le cas en Afrique subsaharienne, où les infrastructures sont généralement assez vétustes et peu en phase avec les variations de la demande, ce qui conduit à des interruptions, à des pertes en ligne et à des délestages fréquents, qui pénalisent l'activité économique. Le système électrique africain se caractérise par une électrification avant tout urbaine, celle des grands centres, alors que les zones rurales sont peu concernées, ainsi que par le manque d'interconnexions au niveau des grandes régions et sous-régions, ce qui empêche toute convergence entre États et systèmes nationaux.

Cela est moins marqué en Afrique australe, où l'électrification est plus développée et touche une proportion bien plus importante de la population locale. Et encore moins en Afrique du Nord qui, elle, a pratiquement achevé son processus d'électrification.

Dès lors, pour en venir aux conditions nécessaires pour résorber ce déficit, il est clair qu'un effort d'investissement doit être entrepris. Celui-ci doit privilégier, lorsque cela est possible, la création d'infrastructures hydroélectriques. L'Afrique dispose de ressources en eau colossales, partout sur le continent, dont bien peu sont toutefois exploitées. Un investissement au coût important mais dont les effets se feront sentir à long terme.

Les capacités de production dites centralisées doivent également être renforcées, notamment dans les centres urbains, surtout lorsque ceux-ci sont éloignés des sources hydroélectriques. Enfin, il faut permettre aux zones rurales d'accéder à l'électricité. Pour cela, il faut privilégier le développement rapide de sources électriques alternatives, bien adaptées aux ruralités d'Afrique subsaharienne comme les minicentrales solaires, la géothermie, voire de petits groupes électriques. Il existe un formidable potentiel de développement des énergies renouvelables en Afrique, aujourd'hui largement inexploité. Sait-on par exemple que 30 % des ressources éoliennes mondiales se situent en Afrique ? Et que dire du potentiel solaire thermique et photovoltaïque, lorsque l'on sait que la moitié du continent bénéficie d'un ensoleillement supérieur à 2 000 kWh/m² ?

L'Afrique a clairement la chance de son retard. Elle est en mesure de basculer directement vers un système où les énergies renouvelables pourraient être au cœur de sa politique énergétique. C'est bien sûr davantage le cas pour l'Afrique subsaharienne que pour les pays du Maghreb, tant les disponibilités en eau (grands fleuves), l'ensoleillement (énergie solaire), les ressources géothermiques, mais aussi les déchets végétaux (agrocarburants et biomasse) sont abondants. Reste aujourd'hui à mettre en œuvre une politique d'investissements qui traduise cette opportunité et ce dessein. Le plus dur commence… ■

Président de l'Institut Choiseul et de Choiseul Africa, Pascal Lorot est également un expert reconnu des questions énergétiques. Il a été chef économiste du groupe Total mais aussi membre du collège de la Commission de régulation de l'énergie (CRE).

Afrique, les acteurs clés de l'énergie
Une étude menée par l'Institut Choiseul

Réalisé avec le soutien de la Banque mondiale et d'Engie, « Afrique : Les acteurs clés de l'énergie » est un panorama dédié aux personnalités africaines qui participent activement à l'essor du secteur énergétique en Afrique. Dirigeants d'entreprises performantes, d'institutions de premier plan, développeurs de solutions innovantes… Ce panorama a pour principal objectif d'identifier les acteurs africains du secteur énergétique les plus influents au niveau national, régional, continental, voire mondial.

« Pour que l'Afrique parvienne réellement à s'imposer dans l'économie mondiale, il faut relever le défi de l'électrification. Le continent dispose d'un atout majeur pour y parvenir : il est à l'aube d'une révolution énergétique verte sans précèdent. Cette étude, dédiée aux acteurs de l'énergie, est la preuve de l'engouement des acteurs pour ce secteur en plein essor. L'heure est à la concrétisation de nos engagements. »

Makhtar Diop, vice-président pour l'Afrique, Banque mondiale.

« L'accès à l'énergie est l'une des clés pour un développement économique et social inclusif des pays. Pas la seule clé : l'éducation, la santé, la sécurité sont aussi primordiales ; mais l'énergie est une de ces première clés, et qui facilite voir conditionne les autres. Chefs d'État, leaders d'opinion, bailleurs internationaux, dirigeants d'entreprise, maires de village, membres d'association ou simples ménages : tous soulignent le besoin, l'importance, l'urgence d'une énergie compétitive et fiable pour les entreprises et les ménages. »

Bruno Bensasson, directeur général, Engie Afrique.

L'intégralité de l'étude peut être consultée sur le site de l'Institut Choiseul

Leurs suggestions pour l'Afrique

Cette étude a permis aux répondants de nous livrer leur propre vision des principaux enjeux et défis de l'énergie en Afrique. En voici une courte sélection :

« Il est vital de développer des solutions décentralisées qui capitalisent sur les ressources énergétiques renouvelables comme l'éolien, le solaire et la biomasse. Grâce aux progrès réalisés dans les domaines du stockage de batteries et des piles combustibles, je pense que nous devons repenser le modèle actuel. »

Vera Songwe, secrétaire générale pour la Commission économique pour l'Afrique et secrétaire générale adjointe à l'ONU.

« L'accès à l'énergie est une composante essentielle du développement économique, social et politique. L'avenir de l'Afrique ne peut se concevoir de nos jours qu'à travers une bonne gouvernance de ses ressources. »

Mahaman Laouan Gaya, secrétaire exécutif, association des producteurs de pétrole africain.

« L'Afrique a le potentiel de s'assurer un extraordinaire avenir énergétique. Mais il nous faut être réalistes afin de maîtriser ce potentiel. Régulations, financements, corporations régionales/continentales, stabilité géopolitique et gouvernance sont autant de problématiques qui pourraient peser sur l'avenir énergétique de l'Afrique. C'est à nous de trouver des solutions communes applicables aux niveaux continental et régional pour réaliser nos objectifs. »

Anne Etoke, présidente-directrice générale, The Africa Gas Association.

« Les garanties financières sont un enjeu crucial pour le déploiement des infrastructures énergétiques en Afrique. La constitution d'un fond de garantie permettrait de rassurer les investisseurs et d'attirer d'avantage de financements »

Hassanein Hiridjee, président-directeur général, Axian.

« Les défis du développement, de l'éradication de la pauvreté, de la lutte contre les changements climatiques et de l'atteinte des objectifs du développement durable, imposent à Afrique de se doter de tous les moyens pour exploiter son potentiel important et diversifié en sources d'énergie renouvelables à travers des systèmes énergiques intelligents et orientés vers le futur. »

Youba Sokona, vice-président en charge de l'initiative africaine pour les énergies renouvelables, GIEC.

« Il va falloir encourager les solutions off-grid *et* mini-grid *qui devront compléter le système traditionnel un accès universel à l'énergie en Afrique. Cela passe aussi par une meilleure gestion des sociétés d'électricité qui devront opérer strictement commercialement et une régulation appropriée pour accélérer la préparation des projets et attirer les capitaux institutionnels privés. »*

Amadou Hott, vice-président en charge de l'électricité, de l'énergie, du climat et de la croissance verte, Banque africaine de développement.

« Le déploiement de la filière énergétique est essentiel au développement. Les projets du secteur ont un besoin croissant de financement, notamment en phase d'étude. Favoriser les projets en interconnexion permettrait de mutualiser les moyens comme les risques. »

Ekolan Alain Etty, président-directeur général, Ivoire Hydro Energy.

Enquête : Quelle(s) énergie(s) pour l'Afrique ?

Afin de mieux comprendre les enjeux de l'énergie en Afrique, nous avons soumis à l'expertise des acteurs clés identifiés dans le cadre de cette étude un questionnaire en six parties. Les résultats obtenus permettent de dresser un état des lieux circonstancié des défis, des freins, des opportunités que connaissent les principaux animateurs du secteur à l'échelle continentale.

En premier lieu, les répondants ont partagé leur perception globale de l'énergie en Afrique. Une très large majorité considère l'énergie comme un pilier de la croissance, et que les opportunités y sont nombreuses. Certains ont également souligné que le secteur pouvait être un obstacle au développement, et représentait un défi majeur pour l'avenir.

UN SECTEUR À LA CROISÉE DES CHEMINS

Les répondants ont été amenés à préciser quels freins avaient pu ralentir le développement du secteur, mais aussi quels seraient les enjeux de demain pour déployer tout son potentiel en Afrique. Les manques de moyens et de coordination interétatique, comme la mauvaise gouvernance, apparaissent comme des freins particulièrement importants. À l'inverse, les répondants estiment que la mise en œuvre de projets régionaux, voire continentaux, sera un enjeu décisif tout comme la capacité des acteurs à faire émerger des solutions adaptées à la demande locale, mais aussi à se tourner vers les énergies renouvelables.

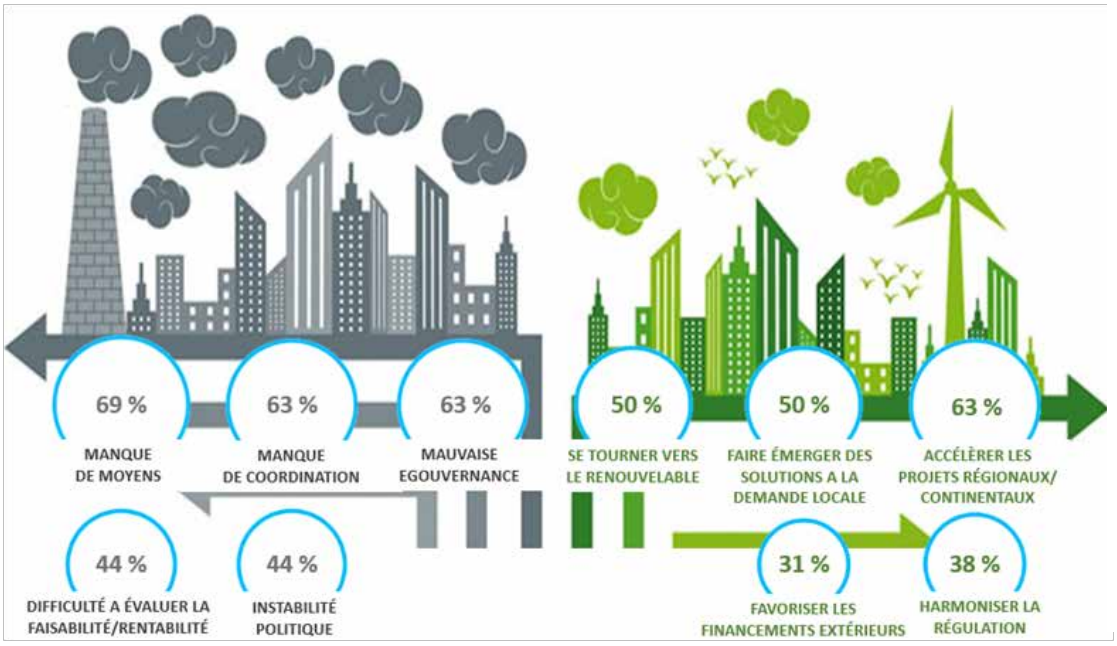

DES DISPARITÉS IMPORTANTES EN TERMES DE POTENTIEL

Au-delà des problématiques globales, la question des sources énergétiques a été abordée. Les répondants nous ont livré leur top 3 des sources énergétiques les plus prometteuses. Les sources qui recueillent le plus leur enthousiasme sont les énergies renouvelables. Les ressources en matières renouvelables sont infinies à l'échelle continentale. Ainsi, le solaire est largement plébiscité, suivi par l'hydraulique et l'éolien. Le thermique résiste en raison des grandes ressources dont le continent dispose en hydrocarbures. La biomasse est aussi en bonne place, tandis que le nucléaire est à la traîne.

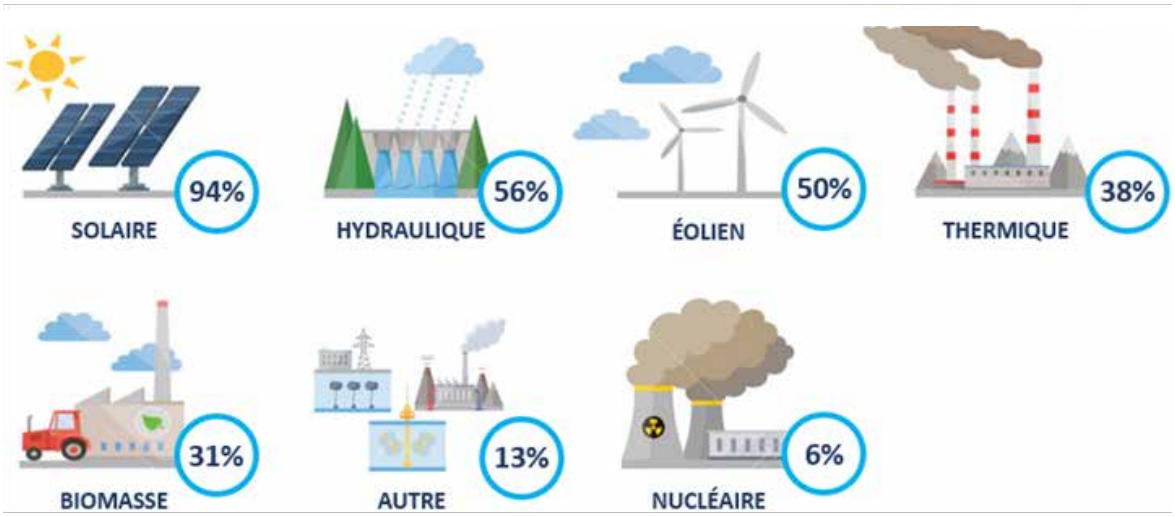

La question géographique est également très importante. Les répondants ont classé les cinq pays ayant le meilleur potentiel en termes de mix énergétique. Les principales économies se placent naturellement en haut du classement. En outre, il est intéressant d'observer qu'en dehors du Nigéria, les premiers pays cités ne sont pas producteurs de pétrole. Cela les a poussés à devoir diversifier leur sources énergétiques afin d'être moins tributaires des fluctuations des cours du pétrole sur les marchés internationaux et à s'investir davantage dans le renouvelable et les solutions alternatives. Les pays en tête de ce classement bénéficient par ailleurs d'un environnement politique et économique favorable au développement du secteur.

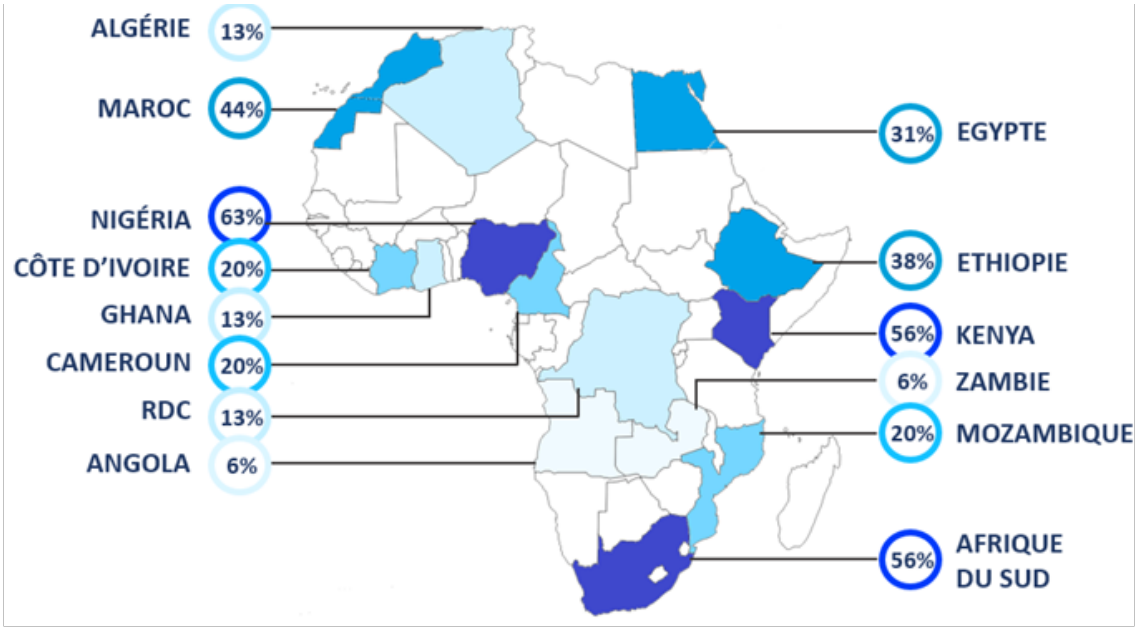

TRUMP-KISSINGER : UNE RELATION SURPRENANTE

Par Michel Gardel

Michel Gardel a exercé, en France et à l'étranger, des fonctions de directeur général ou de président de constructeurs automobiles (Jaguar, BMW, Rover, Fiat, Alfa Roméo, Lancia, Toyota, Lexus). De 2010 à 2014, il a occupé les fonctions de vice-président de Toyota Motor Europe. En 2013, il a été l'un des cinq membres de la Commission Marque France, mandatée par quatre ministres du gouvernement dans le but d'améliorer la réputation et le dynamisme de l'économie française.

Michel Gardel est vice-président de l'Institut Choiseul.

Lorsque Donald Trump s'est entretenu, pour la première fois, après son élection avec Henry Kissinger ; nombreux furent ceux aux États-Unis et en Europe à marquer leur étonnement. D'autant que Henry Kissinger avait déclaré dans la presse américaine qu'il était en faveur d'Hillary Clinton pour l'élection présidentielle, partisane selon lui du « modèle traditionnel, ouvert sur l'extérieur et internationaliste » des États-Unis.

Henry Kissinger a reçu le Prix Nobel de la paix en 1973, principalement pour avoir signé les accords de paix de Paris avec le Vietnamien Le Duc Tho. Secrétaire d'État du gouvernement républicain de Richard Nixon, poste qu'il continuera d'occuper par la suite sous la présidence de Gerald Ford, professeur à Harvard, Henry Kissinger figure parmi les meilleurs analystes des relations internationales. Grand diplomate, il demeure cependant un personnage controversé, notamment en raison du rôle qu'il a joué dans les bombardements secrets sur le Cambodge durant la guerre du Vietnam ou lors du coup d'État au Chili en 1973.

Il n'en reste pas moins que cette relation entre Trump et Kissinger apparaît davantage comme « le mariage de la carpe et du lapin », que comme celle d'une union harmonieuse et légitime.

On peut s'interroger sur ce que le vieux diplomate américain, aujourd'hui âgé de 93 ans, certes de renommée internationale, très expérimenté et très cultivé, peut apporter à Donald Trump. Peut-il l'amener à amender sa politique internationale, pour le moins erratique ?

« L'Amérique phare du monde et l'Amérique menant croisade »

Si l'on s'en tient à la vision du Dr Kissinger, le particularisme de la diplomatie américaine a toujours reposé sur deux attitudes contradictoires : « l'Amérique phare du monde et l'Amérique menant croisade ».

Oscillant ainsi entre isolationnisme et engagement tout au long de leur jeune histoire, les États-Unis n'ont toutefois jamais dérogé au principe d'un ordre international reposant sur la démocratie, la liberté du commerce et le droit international.

Ces deux approches « isolationniste et missionnaire » procèdent d'une même et unique conviction : les États-Unis ont le meilleur système de gouvernement au monde et les autres nations, les autres peuples, peuvent parvenir à la paix et à la prospérité en faisant leur credo, tout comme l'Amérique, de la démocratie et du droit international.

De Woodrow Wilson à Roosevelt puis avec leurs successeurs, les États-Unis n'ont eu de cesse de rappeler au reste du monde de renoncer aux autres formes de diplomatie qu'elles avaient pratiquées dans le passé.

L'Europe n'a jamais retrouvé son *leadership* mondial après la guerre de 1914-1918. Quant aux États-Unis, ils se sont trouvés, après la seconde guerre mondiale, impliqués dans un conflit idéologique et stratégique avec l'Union

soviétique. À l'issue de la guerre froide, où s'affrontaient deux entités d'un monde bipolaire, les États-Unis ont finalement remporté la victoire sans guerre.

À la fin des années 1990, Henry Kissinger faisait d'ailleurs le constat que cette victoire obligeait les États-Unis à affronter le dilemme qu'invoquait en ces termes Oscar Wilde : « Il n'y a que deux tragédies dans la vie : l'une est de ne pas avoir ce que l'on désire, l'autre est de l'obtenir ». Kissinger relevait également que dans ce monde succédant à la guerre froide, les différentes forces militaires, politiques et économiques allaient tendre vers une plus grande symétrie, constatant qu'il serait désormais moins risqué de défier les États-Unis.

Sa vision, qu'il a exprimée dans un ouvrage consacré à la diplomatie et qui date de plus de vingt ans, est singulièrement intéressante. « Une contradiction apparente marquera l'ordre international du XXIe siècle, avec d'une part la fragmentation et de l'autre une mondialisation croissante. Au niveau des relations entre États, le nouvel ordre ressemblera davantage au système étatique des XVIIIe et XIXe siècles qu'aux schémas rigides de la guerre froide. Il comprendra au moins six grandes puissances, les États-Unis, l'Europe, la Chine, le Japon, la Russie, et probablement l'Inde, et une multiplicité de pays de moyenne et petite dimensions. En même temps, les relations internationales affichent pour la première fois de l'histoire un caractère vraiment mondial. Les communications sont instantanées, l'économie opère simultanément sur tous les continents. On a vu surgir toute une série de questions qui ne peuvent être traitées qu'à l'échelle de la planète, comme la prolifération nucléaire, l'environnement, l'explosion démographique, et l'interdépendance économique. »

Les grands axes de la politique étrangère de Donald Trump

Clamant à l'envi « America first », l'axe majeur de la politique de Donald Trump sera la primauté absolue des intérêts américains quelle que soit la mission internationale. Il considère que la politique étrangère américaine a totalement manqué de vision et de cohérence depuis la fin de la guerre froide, ceci ayant eu pour double conséquence pour les États-Unis de créer le doute chez leurs alliés quant à leur engagement à les soutenir et de ne plus susciter la crainte chez leurs ennemis.

Très largement critiquée par Donald Trump, la stratégie de Barack Obama fait apparaître, il est vrai, le relatif insuccès de la politique étrangère conduite par les États-Unis pendant son double mandat. Un rapide rappel de sa politique et de ses conséquences en démontre les limites.

Le « Basculement sur l'Asie »

Le « Basculement sur l'Asie » (*Rebalancing to Asia* et *Pivot strategy*), présentée à juste titre comme la région du monde la plus prometteuse avait notamment pour finalité de rassurer les alliés traditionnels par le réengagement concret de la puissance américaine en Asie (aucun résultat concret n'a été obtenu par les États-Unis, devant la détermination de la Chine dans les conflits territoriaux ou les essais nucléaires de la Corée du Nord) ainsi que de contraindre la République Populaire de Chine d'accepter les normes internationales et de respecter les règles de l'OMC. Cela a été loin d'être concluant.

Certes l'accord de Partenariat transpacifique (TPP) a été signé par douze pays (sauf la Chine) le 5 octobre 2015. Mais que pèsera le TPP américain contre le projet *One Belt one Road* (OBOR), un véritable Plan Marshall chinois pour l'Asie, beaucoup moins contraignant en termes de normes et de droits de l'homme.

Le deuxième axe stratégique de la politique de Barack Obama a été de prôner un désengagement au Moyen-Orient en raison d'un moindre intérêt pour « la route du pétrole ». *Light footprint strategy* et *leadership from behind* ont été les maîtres mots de ce désengagement et probablement la conséquence du basculement sur l'Asie.

Le pendant de cette moindre intervention au Moyen-Orient reposait aussi sur la stratégie des « antagonismes maîtrisés » (la Turquie contre Bashar Al Assad, l'Iran contre l'Arabie Saoudite, Israël contre l'Iran).

Enfin le point d'orgue de la politique étrangère des États-Unis au Moyen-Orient, durant le mandat de Barack Obama, a été d'assigner un nouveau rôle à l'Iran dans la diplomatie américaine (lutter conjointement contre l'EI en Irak et en Syrie). Cette stratégie a également conduit à la signature d'un accord sur le nucléaire iranien en juillet 2015, sous l'égide des États-Unis.

Le troisième axe de la politique étrangère conduite par Obama a été de contenir systématiquement la Russie et de la mettre sous pression après l'échec du *reset*.

Enfin on notera l'intervention infructueuse de B. Obama auprès du Royaume-Uni pour le convaincre de renoncer au Brexit. S'agissant à présent de ce que pourrait être la politique étrangère de Donald Trump, nous sommes amenés à penser qu'il sera tenté de mettre en œuvre les grandes lignes de ce qu'il a déjà exposé lors de la campagne présidentielle.

Après avoir réaffirmé que les États-Unis ne devaient plus être le « gendarme du monde » et imposer la démocratie aux pays qui n'en voulaient pas, Donald Trump a également déclaré qu'il voulait éliminer l'État islamique et qu'il demandait un plan à cette fin.

En ce qui concerne les traités de libre-échange et les bénéfices supposés de la globalisation, Donald Trump réaffirme que l'intérêt des États-Unis doit être le principe directeur. Dans leur forme actuelle, il est hostile au TPP et à l'Accord de libre-échange nord-américain (NAFTA). Il a également marqué son hostilité vis-à-vis de la négociation de l'accord de libre-échange avec l'Europe (TTIP), dont l'avenir demeure incertain. Henry Kissinger, quant à lui, a toujours milité en faveur du libre-échange, il est un ardent défenseur du mondialisme.

Qu'il s'agisse d'un possible traité transatlantique avec l'Europe ou du partenariat transpacifique, Kissinger a toujours marqué son soutien à ce type d'accord. S'agissant du NAFTA, Kissinger a déclaré qu'il « représentait l'étape la plus créative en direction d'un nouvel ordre mondial franchie par n'importe quel groupe d'États depuis la fin de la guerre froide ».

Accords et désaccords

L'un des points de concordance entre Trump et Kissinger est indéniablement la Russie. Donald Trump a réaffirmé à maintes reprises sa volonté d'améliorer singulièrement les relations des États-Unis avec la Russie. À cet égard il est envisageable que Henry Kissinger, très apprécié de Moscou, soit un intermédiaire de premier

ordre entre Washington et le Kremlin. En février 2016, Henry Kissinger avait lui aussi rappelé que « la Russie devait être perçue aujourd'hui comme un élément essentiel du nouvel équilibre mondial, et non pas comme une menace pour les États-Unis ». Selon la presse allemande, Henry Kissinger aurait même suggéré à Donald Trump un plan de développement pour l'Ukraine dans lequel les pays occidentaux reconnaîtraient les droits de la Russie sur la Crimée. En échange le gouvernement russe s'engagerait à garantir la sécurité dans la partie orientale du pays, et les sanctions économiques contre la Russie seraient suspendues.

S'agissant à présent de l'OTAN, Donald Trump a également pris des positions pour le moins controversées qui ne vont pas dans le sens de ce que Kissinger a toujours affirmé à propos de cette organisation.

Donald Trump a déclaré pendant la campagne présidentielle que « l'OTAN n'était pas un cadeau que les États-Unis pouvaient continuer d'offrir ». Selon lui, les autres États-membres devraient s'acquitter d'une plus grande contribution financière (les États-Unis contribuent actuellement au budget de l'OTAN à hauteur de 70 %).

À peine arrivé à Washington, le président Trump n'a pas manqué de qualifier cette alliance « d'obsolète et de fardeau inéquitable pour le contribuable américain ». Cependant, début février 2017, la Maison Blanche a déclaré que le président Trump « avait renouvelé le soutien américain à la Turquie en tant que partenaire stratégique et allié de l'OTAN, et appréciait toutes ses contributions dans la campagne contre le groupe État islamique ».

Comme l'a souligné Henry Kissinger dans son livre consacré à la diplomatie, « Bien qu'habituellement qualifié en termes wilsoniens de sécurité collective et non d'alliance, l'OTAN a été l'institution qui a le mieux concilié les objectifs moraux et politiques de l'Amérique ». Pour Kissinger, il y a lieu d'adapter les deux institutions qui modèlent les rapports atlantiques, l'OTAN et l'Union européenne, aux réalités du monde de l'après-guerre froide. Or, il semble que Donald Trump ait peu de considération pour l'Union européenne, si l'on en juge ses déclarations sur le Brexit ou sur la manière dont elle, sous l'égide d'Angela Merkel, a géré la crise migratoire. Selon lui, le Brexit est un véritable succès pour le Royaume-Uni. Donald Trump a souligné qu'il s'efforcerait de conclure « très rapidement » un nouvel accord commercial avec le Royaume-Uni pour le soutenir après le Brexit.

Henry Kissinger et Donald Trump lors d'une rencontre à la Maison blanche le 10 mai 2017

Le cas de la Chine

Sur la Chine, Donald Trump n'a cessé de multiplier les provocations. Son appel téléphonique de remerciement à la présidente taïwanaise, qui l'avait félicité pour son élection, n'a pas manqué de susciter la colère de Pékin. À cet égard, il avait laissé entendre qu'un des principes fondamentaux de la diplomatie sino-américaine, à savoir le principe de « la Chine unique », était susceptible d'être remis en question. Certes, Trump s'est finalement rangé à l'avis de ses prédécesseurs. Il souhaite mettre en place des mesures pour limiter la croissance des exportations chinoises aux États-Unis. La Chine est entrée dans l'Organisation mondiale du commerce en 2001. Sur la période 2001-2015, le déficit américain vis-à-vis de la Chine est passé d'environ 50 milliards à 366 milliards de dollars.

Trump répète à l'envi qu'à cause de la mondialisation, et en particulier de la Chine, l'Amérique a perdu des millions d'emplois et des dizaines de milliers d'entreprises.

Kissinger, quant à lui, a toujours considéré que « de bonnes relations entre l'Amérique et la Chine constituaient la condition préalable et nécessaire à de bonnes relations à long terme avec le Japon, ainsi qu'à de bonnes relations sino-japonaises. C'est un triangle qu'aucune des parties ne peut quitter sans courir un risque considérable. »

Au final, il y a plus de divergences de vues entre Donald Trump et Henry Kissinger que de points de convergence. Kissinger pourrait-il être cet « homme de l'ombre » dans le rapprochement avec la Russie, ou dans les délicates négociations avec la Chine ? N'est-il qu'une simple « caution morale » dont se réclame Trump pour se créer une crédibilité sur la scène internationale ? Ou un simple « coup de communication » dont le quarante-cinquième président des États-Unis est coutumier ?

De toute évidence, Henry Kissinger, qui a toujours été fasciné par le pouvoir ne peut être que flatté que l'on puisse l'envisager jouer encore un rôle en matière de politique étrangère américaine. Toutefois, il prend le risque, en se rangeant derrière Trump, de ternir son image et d'entacher sa crédibilité.

Dans un contexte de mondialisation marqué par l'interdépendance de tous les acteurs, il est peu probable que les États-Unis puissent se retrancher dans « un splendide isolement ». Cependant, l'harmonie du monde, la démocratie pour tous, semblent être une utopie qui n'est plus de mise aujourd'hui sous l'ère Trump.

Henry Kissinger a toujours soutenu que l'après-guerre froide mènerait à construire des structures mixtes « en chevauchement, certaines fondées sur des principes politiques et économiques, comme sur le continent américain, d'autres associant des préoccupations et des principes communs, comme dans la zone de l'Atlantique Nord et en Asie du Nord-Est, enfin d'autres reposant largement sur des liens économiques, comme les relations avec l'Asie du Sud-Est. » Est-ce cette voie qui l'emportera ?

Henry Kissinger n'a-t-il pas lui-même souvent affirmé, s'inspirant du poète espagnol Antonio Machado, « Voyageur, il n'y a pas de chemin. Le chemin se fait en marchant ». ■

LA CHINE FACE AU MUR DE L'ENVIRONNEMENT

Par Jean-Paul Maréchal

Jean-Paul Maréchal est Maître de conférences en science économique à l'Université Paris Sud, chercheur au CEI (Collège d'études interdisciplinaires – Université Paris Sud) et chercheur associé à l'équipe Asies de l'INALCO (Institut national des langues et civilisations orientales). Son dernier ouvrage, *Chine/USA. Le climat en jeu*, est publié en 2011. Il a assuré la direction de *La Chine face au mur de l'environnement ?* paru chez CNRS Éditions en 2017.

Alexandre Taithe : Jean-Paul Maréchal, vous êtes maître de conférences en sciences économiques à l'Université Paris-Sud. Vous avez dirigé l'ouvrage collectif La Chine face au mur de l'environnement, publié au CNRS en 2017. Quel est l'esprit qui a guidé l'élaboration de ce projet ?

Jean-Paul Maréchal : Tout d'abord la volonté d'aborder un problème qui affecte un immense pays, un pays qui, en l'espace de quatre décennies, est passé de la 21e à la 2e place économique mondiale. Les quantités de pollution engendrées par le fonctionnement de l'économie chinoise causent des dommages non seulement en Chine mais également dans d'autres pays comme le Japon ou les États-Unis. S'agissant des conséquences de la pollution de l'air sur la mortalité chinoise, on avait l'habitude, il y a encore quelques années, de travailler à partir du chiffre de 650 000 décès prématurés par an. Or, suite à des relevés effectués par les autorités chinoise sur plus de 1 500 sites, on est parvenu (en ne tenant compte que des particules de moins de 2,5 microns de diamètre) au chiffre astronomique de 1,6 million de morts ! De plus, avec 10,5 milliards de tonnes de CO_2 émis chaque année (sur un total mondial de 35,7 milliards), la Chine est désormais, et de loin, le premier « contributeur » mondial au changement climatique.

Ensuite, j'ai souhaité que cette question soit traitée en recourant à différentes disciplines relevant des sciences sociales : économie, géographie, sociologie, science politique. Mais aussi droit et philosophie. En effet, face à un problème aussi complexe, aucune discipline ne peut prétendre apporter une réponse globale. Seul un croisement des regards permet de mettre en évidence les différentes facettes d'une thématique aux dimensions aussi enchevêtrées. Je profite d'ailleurs de cet entretien pour remercier les auteurs des différents chapitres de s'être investis avec tant d'enthousiasme dans un projet aussi multidisciplinaire.

A.T : L'état de l'environnement naturel en Chine est très dégradé, voire alarmant dans certains domaines : qualité de l'air et de l'eau, forte pression quantitative sur les ressources en eau, qualité des sols (acidification des terres, pollutions multiples, perte de surfaces agricoles (urbanisation, industrialisation, érosion et désertification), qualité sanitaire des aliments… La Chine a connu plusieurs tournants institutionnels et réglementaires (en 2008 et 2013 notamment) pour remédier à la dégradation de son environnement naturel. Peut-on parler d'un volontarisme politique en matière environnementale en Chine ? Quelle place est laissée à la société civile face aux dégradations de l'environnement et ses conséquences ?

J-P.M : Après des années de déni, Pékin a en effet fini par reconnaître la gravité des problèmes écologiques auquel le pays est confronté. D'où, par exemple, avant le 17e congrès du Parti communiste chinois (PCC) qui s'est tenu en 2007, la promotion de la « société d'harmonie », c'est-à-dire d'un mode de développement qui prendrait en compte la question des inégalités sociales et des atteintes à l'environnement. Cette priorité sera finalement inscrite dans la constitution du parti sous l'appellation de « développement scientifique ». Un an plus tard, en 2008, le Bureau de protection de l'environnement (créé en 1974) devient ministère de la Protection de l'environnement.

En 2012 se tient le 18e congrès du PCC. Jean-François Huchet montre dans son chapitre consacré aux « politiques publiques environnementales chinoises à l'épreuve des économies politiques locales » que la nouvelle équipe dirigeante issue de ce congrès va, face à la détérioration de la situation environnementale, lancer une série d'initiatives environnementales ambitieuses. C'est ainsi que la Commission nationale pour le développement et la réforme publie son premier Plan national pour le changement clima-

tique. L'année suivante est adopté un Plan d'action de contrôle et de prévention de la pollution de l'air… Par ailleurs, les trois derniers plans quinquennaux (l'actuel est le 13e et couvre la période 2016-2020) contiennent des objectifs environnementaux de plus en plus contraignants. Lors de la COP21 qui s'est tenue en décembre 2015 et qui s'est conclue par l'Accord de Paris, la Chine s'est engagée à deux choses : stabiliser ses rejets de CO_2 au plus tard en 2030 et réduire de 60 à 65 % son intensité carbone (CO_2 par unité de PIB) d'ici 2030 par rapport à 2005. Dernier exemple, en décembre dernier, on apprenait que Pékin avait lancé un marché du carbone qui, à partir de 2020, concernera 1700 centrales électriques émettant 3,3 milliards de tonnes de CO_2.

> **“ Il est évident que le Parti communiste chinois a tout intérêt, tant pour des raisons internes qu'internationales, à se positionner positivement sur la question climatique. ”**

Quant à la société civile, elle se manifeste à intervalles réguliers. Ainsi, Nolwenn Salmon montre dans le livre comment s'est nouée en 2011-2012, en particulier sur Internet, une mobilisation environnementale destinée à protester contre la pollution de l'air et comment cette mobilisation a réussi à faire entendre l'inquiétude des citoyens. Mais elle met également en évidence que cette réussite a été étroitement conditionnée au respect de règles formelles et informelles posées par les autorités.

Car ne nous y trompons pas ; si l'on doit se réjouir de voir la question environnementale figurer sur l'agenda politique chinois, on ne peut en revanche que s'inquiéter du durcissement du régime dont la nature liberticide est de plus en plus évidente. Cela apparaît par exemple dans des projets tels que celui d'instaurer un « système de crédit social ». Il s'agirait d'un dispositif informatique permettant de contrôler l'ensemble des citoyens dans toutes les dimensions de leur existence. Certains avaient pu penser que le communisme c'était les soviets plus l'électricité. Il se pourrait que ce soit *Big Brother* plus le *big data* ! L'attitude de Pékin lors de l'agonie du prix Nobel de la paix Liu Xiaobo l'été dernier donne une idée assez précise de la nature du régime. Le contrôle politique progresse au sein de zones ou de domaines que l'on croyait encore à l'abri. Ainsi, à Hongkong, malgré les engagements pris pour cinquante ans au moment de la rétrocession en 1997 et synthétisés par la formule « un pays, deux systèmes », la liberté universitaire se réduit insidieusement de jour en jour. Quant à l'inscription de « La pensée de Xi Jinping, du socialisme aux caractéristiques chinoises pour une nouvelle ère » dans la Charte du parti lors du 19e congrès en octobre dernier, il s'agit d'une décision qui ne semble pas inaugurer une nouvelle ère en matière de progrès démocratiques…

A.T : Un point revient dans plusieurs contributions : la force de l'économie politique locale, que ce soit dans les domaines industriels ou agricoles, comme facteur de résistance aux politiques environnementales nationales. Pensez-vous qu'une grille d'analyse fondée sur les rivalités centre-périphérie est pertinente pour expliquer les gigantesques contradictions des enjeux environnementaux en Chine ?

J-P.M : Absolument. Il y a en effet loin d'une décision prise dans la capitale à sa mise en œuvre scrupuleuse sur la totalité du territoire. La corruption est présente à de nombreux niveaux. Afin de lutter contre ce phénomène, le Parti a par exemple introduit la prise en compte des résultats environnementaux dans la notation des cadres.

Comme le rappelle Jean-François Huchet dans son texte, il existe un fossé parfois abyssal entre les lois et leur application, notamment dans la façon dont les gouvernements locaux relaient sur le terrain les décisions prises au niveau central. Un des problèmes de l'économie chinoise est la présence de surcapacités de production dans certains domaines (acier, ciment, verre, aluminium, raffinage du pétrole…) donc d'entreprises qu'il faudrait fermer. Or, celles-ci sont sources d'emplois au niveau local. D'où une contradiction entre l'objectif de stabilité sociale et celui d'amélioration de la qualité de l'environnement. En effet, depuis quelques années, le gouvernement central demande aux gouvernements locaux, d'une part de tenir compte dans leurs décisions de certains impératifs liés au respect de l'environnement, et d'autre part de considérer la « stabilité sociale » et la création d'emplois comme un objectif prioritaire. On comprend alors facilement comment certains lobbies industriels qui cherchent à limiter les fermetures de sites de production se retrouvent en position d'alliés de gouvernements locaux qui souhaitent préserver l'emploi et l'activité économique dans leur région. Exemple d'une des conséquences de ce type d'injonctions contradictoires : il a fallu en 2014 procéder à une révision à la hausse des chiffres de consommation du charbon de 3,7 à 4,2 milliards de

Shanghai recouverte par un nuage de pollution

tonnes. Les incertitudes sur les statistiques provenaient en fait des petites et moyennes entreprises de l'industrie lourde supervisées par les autorités locales et non pas des grandes centrales thermiques à charbon sur lesquelles le gouvernement central peut exercer un contrôle plus direct.

A.T : La sous-estimation massive de centaines de millions de tonnes de charbon dans les émissions des GES chinoises, révélée en 2015, est-elle une illustration de ces contradictions internes entre les différents niveaux de décision en Chine ?

J-P.M : Oui. En 2012, on apprenait que la Chine aurait émis (en 2010) 1,4 milliard de tonnes de CO_2 de plus qu'elle ne le déclarait, c'est-à-dire plus que le volume d'émission du Japon pour cette année-là (1,24 milliard de tonnes). Il convient de souligner que cette différence a été mise en évidence en comparant les données fournies par les départements de statistiques de niveau local et les chiffres affichés au niveau national par le Bureau national des statistiques. Deux conclusions peuvent être tirées. Soit Pékin a voulu minimiser ses émissions dans le cadre des négociations internationales sur le changement climatique, soit les autorités locales ont eu tendance à gonfler les chiffres pour prouver la bonne santé de l'économie dans leurs zones. Bien évidemment, les deux explications ne sont pas exclusives l'une de l'autre !

À la fin de l'année 2015, les statistiques publiées par Pékin (c'est important de le souligner) mettaient en évidence que la consommation chinoise de charbon avait été massivement sous-estimée depuis 2000. Ainsi, pour la seule année 2012, il fallait ajouter à peu près 600 millions de tonnes, chiffre qui correspond à environ 70 % de la consommation totale de charbon aux États-Unis.

A.T : La forte croissance économique que la Chine a connue de manière quasi continue depuis 1978 semble désormais se stabiliser. Cette nouvelle phase de croissance « normalisée », présentée par certains contributeurs de l'ouvrage comme une forme de maturité de l'économie chinoise, est-elle une bonne nouvelle pour l'environnement en Chine, et pour le changement climatique à l'échelle globale ?

J-P.M : À priori oui. Les autorités chinoises semblent conscientes du fait que la stabilisation que vous évoquez constitue une situation appelée à durer, que le pays est en train d'inaugurer une deuxième phase de son processus de développement baptisée « Nouvelle normalité » par le président Xi Jinping. Cette « Nouvelle normalité » est censée se caractériser par un rééquilibrage global se traduisant par une diversification de l'économie, un taux de croissance plus soutenable et une répartition des richesses plus équitable.

On peut penser que la Chine va respecter ses engagements pris dans l'Accord de Paris pour des raisons structurelles et conjoncturelles. Parmi les premières je ne citerai que la « tertiarisation » de l'économie chinoise. Il est en effet évident que les activités de services, moins polluantes que la production industrielle, tiennent (et vont tenir) une place croissante dans l'économie du pays. D'ores et déjà entre 2007 et 2015, la part des services dans le PIB est passée de 40,4 à 48 % tandis que la part de l'industrie baissait de 48,5 à 43 %. À cela s'ajoute un facteur plus conjoncturel identifié par exemple par l'économiste Rosealea Yao que je cite dans mon chapitre : la « correction » intervenue en 2014 dans l'immobilier. On estime en effet que les constructions de logements ont baissé de 3 % en 2014 ce qui a eu des répercussions sur les secteurs tels que le pétrole, les matériaux de construction, les mines… toutes activités qui représentent 58 % de l'énergie consommée mais seulement 22 % de la croissance du PIB.

> **“ En matière de lutte contre le changement climatique, avant d'être leader au plan international, Pékin doit surtout faire la preuve de ses capacités… à domicile. ”**

Reste qu'il ne faut pas s'enthousiasmer trop vite. De nombreux défis sociaux demeurent (migrants, emplois peu qualifiés…) qui peuvent nécessiter le maintien d'industries polluantes. Malgré une croissance ralentie (mais tout de même de l'ordre de 6 %), les rejets chinois de CO_2 liés à la combustion d'énergies fossiles ont bondi de 17 % entre 2010 et 2015 !

A.T : En matière de politique climatique internationale, de nombreux analystes pensaient que face au désengagement des autorités fédérales américaines, la Chine prendrait un rôle moteur dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Cela n'a pas été le cas à la COP23 à Bonn : comment l'expliquez-vous ?

J-P.M : Je pense que la Chine ne souhaite pas – elle n'en aurait d'ailleurs pas les moyens – renverser brutalement un ordre mondial et un ensemble d'interdépendances dont elle profite largement depuis de nombreuses années. Ce qu'elle veut, c'est étendre son influence au sein du système mondial comme le prouve par exemple la formulation d'une « solution chinoise » aux problèmes du monde…
Cette formule a été utilisée pour la première fois en public lors du 95e anniversaire de la fondation du Parti communiste chinois en juillet 2017. Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, Xi Jinping a déclaré que le peuple chinois était « pleinement confiant dans sa capacité à apporter une solution chinoise à la recherche de meilleures institutions sociales par l'humanité ». Si l'expression « solution chinoise » n'a pas été clairement définie, elle en dit néanmoins long et sur la détermination de Pékin à exercer un rôle croissant dans les affaires du monde et sur sa confiance à y parvenir. De toute évidence, en étant manifestement destinée au monde entier – donc également aux anciens pays industrialisés – la « solution chinoise » va bien plus loin que le « consensus de Pékin » qui concernait les pays en développement rétifs aux conditionnalités du (feu) consensus de Washington.

À l'évidence, la Chine compte bien utiliser la question climatique pour renforcer une image internationale qui reste dégradée par la nature de son système politique. Contribuer

à la mise en œuvre de l'Accord de Paris fait partie de ce plan et tout porte à croire que Pékin va s'y tenir. Xie Zhenhua, le négociateur chinois pour le climat, affirme d'ailleurs que son pays est « capable de pendre un rôle de *leader* dans la lutte contre le changement climatique ». Par ailleurs, le retrait des États-Unis de l'Accord de Paris sert les intérêts de Pékin.

Il est donc évident que le Parti communiste chinois a tout intérêt, tant pour des raisons internes qu'internationales, à se positionner positivement sur la question climatique. Cela fait-il pour autant de la Chine le *leader* mondial sur ce sujet? Il est bien trop tôt pour le dire tant la notion de *leadership* – qui, en relations internationales, est à relier à celle d'hégémonie – suppose une capacité d'influence non coercitive qui, pour le moment, fait largement défaut à Pékin. En matière de lutte contre le changement climatique, avant d'être *leader* au plan international, Pékin doit surtout faire la preuve de ses capacités… à domicile ! Même si de nombreuses décisions vont dans le bon sens et si certaines sont couronnées de succès, un long chemin reste encore à parcourir. ■

Entretien mené par Alexandre Taithe (Fondation pour la recherche stratégique)

Géant politique depuis sa création en 1949, la République populaire de Chine est devenue au cours des dernières décennies un géant économique. Quarante ans de croissance à un taux annuel moyen supérieur à 9% l'ont en effet propulsée à la deuxième place mondiale.

En s'appuyant sur autant d'auteurs que d'approches, relevant de différentes sciences sociales (économie, géographie, philosophie, science politique, sociologie), Jean-Paul Maréchal a dirigé un livre-chorale capable d'analyser au mieux la complexité et la diversité des enjeux de l'environnement en Chine.

La Chine face au mur de l'environnement ?
sous la direction de Jean-Paul Maréchal, aux Éditions CNRS, 2017.

L'utilisation de masques anti-pollution se agénéralise dans les villes chinoises

ON PEUT **ASSURER 15 MILLIONS** DE PERSONNES ET **N'OUBLIER PERSONNE**

AG2R LA MONDIALE est le groupe de référence en assurance de la personne. Société de personnes à gouvernance paritaire et mutualiste, nous cultivons un modèle de protection sociale unique, qui conjugue étroitement rentabilité et solidarité, performance et engagement social. C'est pourquoi nous investissons le fruit de nos résultats au bénéfice de nos assurés et développons de nouvelles garanties et des services plus personnalisés à coûts maîtrisés. Le Groupe consacre chaque année 100 millions d'euros pour aider les personnes fragilisées et soutenir, sur tous les territoires, des initiatives collectives dans le domaine du logement, de la prévention santé et de l'aide aux aidants.

Pour en savoir plus : **www.ag2rlamondiale.fr**

GIE AG2R RÉUNICA, membre du groupe AG2R LA MONDIALE – Siège social : 104-110, boulevard Haussmann – 75008 PARIS – RCS Paris 801 947 052 – 012017-58319

AG2R LA MONDIALE

PRÉVOYANCE
SANTÉ
ÉPARGNE
RETRAITE
ENGAGEMENT SOCIAL

DÉCEMBRE 2017

14 CLUB SANTÉ

Déjeuner en l'honneur de **Dominique Polton**, présidente de l'Institut des données de santé autour de la thématique des « données de santés ».

12 CLUB ÉNERGIE

Petit-déjeuner Énergie avec **Jean-Marie Chevalier**, professeur émérite de sciences économiques à l'Université Paris-Dauphine. La discussion a tourné autour de son ouvrage : Les nouvelles guerres de l'énergie.

7 CHOISEUL SANTÉ

Déjeuner autour d'**Odile Launay**, directrice du CIC de vaccinologie Cochin Pasteur à l'hôpital Cochin autour de la thématique : « L'adolescence, l'âge oublié de la vaccination ? L'exemple de la vaccination contre les papillomavirus humains ».

6 CHOISEUL 100

Dîner Choiseul 100 avec les talents de l'académie de l'Opéra de Paris.

Avec en vedette la mezzo soprano **Farrah El Dibany** et le ténor **Jean-François Marras.**

5 CLUB DIGITAL

Petit-déjeuner autour de **Sébastien Badault**, directeur général de Alibaba France, et **Duncan Clark**, auteur de l'ouvrage Alibaba – L'incroyable histoire de Jack Ma, le milliardaire chinois, pour le sixième événement du Club Choiseul Digital. Les échanges ont porté sur : « L'internationalisation d'Alibaba : De la Chine au reste du monde. »

Vous pouvez retrouver l'interview de Sébastien Badault et Duncan Clark réalisée à l'issus de ce petit-déjeuner en scannant ce QR Code.

NOVEMBRE 2017

27 FORUM DES AFFAIRES UE-AFRIQUE

A l'occasion du sixième EU-AFRICA Business Forum, **Pascal Lorot** a décerné les prix de « jeune entrepreneur de l'année 2017 » à **Vérone Mankou** ; ainsi que celui d « entrepreneur de l'année 2017 » à **Ken Etete**.

Vérone Mankou est le PDG du goupe VMK et Ken Etete est le PDG de Century Group Nigéria. Les deux hommes font partie du réseau Choiseul 100 Africa.

6 CHOISEUL AFRICA ENERGY

Publication de l'étude « Afrique : Les acteurs clés de l'énergie » ? panorama dédié aux personnalités africaines qui participent activement à l'essor du secteur énergétique.

5 WORLD YOUTH FORUM

Discours de **Pascal Lorot** à l'occasion du World Youth Forum à Charm el-Sheikh entre le 5 et le 9 novembre.

منتدى شباب العالم
WORLD YOUTH FORUM

OCTOBRE 2017

27

CLUB RSE

Premier petit-déjeuner du Club RSE autour de **Claire Dorland-Clauzel**, directrice générale Développement durable, relations extérieures, marques et membre du Comité exécutif du groupe Michelin.
L'ouverture du club RSE s'est déroulée autour de « La stratégie de croissance durable de Michelin ».

24

CLUB CHOISEUL

Invité d'honneur : **Jacques Aschenbroich**, président-directeur général de Valeo et élu PDG français le plus performant de l'année 2017 par le Harvard Business Review.

24

CLUB SANTÉ

Déjeuner autour de **Sandrine Hurel**, ancienne députée, rapporteuse de la mission parlementaire sur la politique vaccinale française qui animera une discussion sur :
« Recommandation ou obligation vaccinale : le cas de la grippe ».

18

CLUB ÉNERGIE

Déjeuner organisé autour de **Gérard Mestrallet**, président du conseil d'administration d'Engie.

9

CLUB SANTÉ

Déjeuner avec **Bertrand Pulman**, professeur de sociologie et d'anthropologie à l'université Paris XIII et **Philippe Gillet**, président du Conseil scientifique de la Région Île-de-France. Le thème abordé était : « Paris – Île-de-France, capitale mondiale de la santé ».

SEPTEMBRE 2017

27

CLUB CHOISEUL

Rencontre avec **Vincent Paris**, directeur général de Sopra Steria autour de la thématique suivante : « Naissance d'un *leader* européen du digital : la réussite du projet de fusion des Groupes Sopra et Steria ».

21

CHOISEUL 100

Dîner Choiseul 100 autour de **Benjamin Patou,** président de Moma Group.

19

CLUB DIGITAL

Avec **Séverin Naudet**, directeur général de WeWork France autour de la thématique : « *Millenials* et *co-working* : la révolution au travail ? ».

JUILLET 2017

12

FINANCER LA CROISSANCE AFRICAINE

Publication de l'étude « Financer la croissance africaine à l'horizon 2022 : Perception des investisseurs internationaux », réalisée conjointement par l'Institut Choiseul et Havas Worlwide Paris.

11

CLUB CHOISEUL AFRICA

Petit-déjeuner débat organisé avec Havas Paris autour du thème du financement de la croissance africaine.

Invités d'honneur :

Makhtar Diop, vice-président de la Banque mondiale, **Sahbi Othmani**, directeur général de Rouiba et **Tidjane Deme**, general partner chez Partech Ventures.

À PROPOS ///

L'Institut Choiseul est un *think tank* indépendant dédié à l'analyse des questions stratégiques internationales et de la gouvernance économique mondiale.

Basé à Paris, son ambition est de créer des espaces indépendants de dialogue au carrefour du monde politique et institutionnel, de la sphère économique et de celle des idées pour fertiliser les débats sur les problématiques contemporaines.

En organisant des évènements de prestige et des rencontres informelles entre les principaux dirigeants à Paris, à Bruxelles ou en Afrique, en diffusant ses publications auprès des décideurs et des leaders d'opinion influents, l'Institut Choiseul nourrit continuellement les décisions des acteurs économiques et politiques.

En étant un identificateur de talent à travers notamment le Choiseul 100 et le Choiseul 100 Africa, l'Institut Choiseul contribue activement à l'émergence d'une jeune génération de dirigeants reconnus au niveau international.

Enfin, à travers Choiseul Associates, il accompagne de manière opérationnelle et ciblée ses partenaires dans leur réflexion stratégique et leur développement international.

Directeur de la publication :
Pascal Lorot

Comité éditorial :
Pascal Lorot
Jean-François Daguzan
Gérard Bonos
Louise Péroche
Adrien Deveaux
Charlène Colloca

Crédit photographe :
Adrien Thibault

Contributeur :
Agence Lanostra
Conseil en communication

ILS NOUS FONT CONFIANCE

"I warn you against believing that advertising is a science."*
Bill Bernbach
* Je vous déconseille d'imaginer que la publicité est une science
Clear Channel